Rapport d'activités de l'Euro-Institut 2001

Euro-Institut
Institut pour la coopération transfrontalière et l'administration européenne

Rehfusplatz 11
D - 77694 Kehl

00 49/7851/7407-0
Fax : 00 49/7851/7407-33

E-mail :
euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de
Internet :
www.euro-institut.fh-kehl.de

Tous droits réservés

Sommaire

Préambule 3
Evelyne Will, Directrice française

Les organismes et les services publics en Europe avec lesquels l'Euro-Institut a collaboré en 2001 4

L'Euro-Institut en chiffres 7

Vue d'ensemble des activités de l'Euro-Institut en 2001 9
- Séminaires / Formations thématiques
- Formations internes
- Groupes de travail (préparation des formations)
- Participations et interventions dans le cadre de manifestations extérieures
- Participation à la conception et au montage d'actions de formation
- Groupes de visites
- Réunions institutionnelles

Quelques faits marquants de l'activité formation 27

Centre de documentation 33

Vers une démarche qualité 36
- Une nouvelle stratégie de communication
- L'évaluation des actions de formation
- L'approche de l'interculturalité dans le contexte de la coopération transfrontalière

Revue de presse 44

Organigrammes 62

Madame, Monsieur,

Le rapport d'activités pour l'année 2001 dont vous prenez connaissance aujourd'hui est le deuxième depuis la fin du financement Interreg.

En effet, depuis 2000, l'Euro-Institut a pu développer son activité spécifique de centre binational de formation à la coopération transfrontalière sans aucun financement communautaire. Cela a été rendu possible grâce à la confiance renouvelée des partenaires français et allemands qui assurent le financement de la structure et aux conventions signées avec les différents services pour la réalisation d'actions « à la demande ».

- Fidélisation d'un nombre de plus en plus important d'organismes, de services qui renforcent leur collaboration avec l'Euro-Institut,
- spécialisation des thèmes de formation de plus en plus pointus dans une démarche constante d'analyse et d'adaptation aux besoins,
- renforcement du rôle de médiation,
- développement des cours de langue de spécialité pour de nouveaux publics,
- élargissement géographique du champ d'intervention au-delà de l'espace du Rhin Supérieur,
- renforcement du travail en réseau avec des organismes et établissements divers.

Tels sont quelques points forts de l'année écoulée.

Plusieurs actions présentées dans le présent rapport devraient par ailleurs trouver un prolongement en 2002, ce qui montre que l'activité se développe qualitativement : grâce à l'ingénierie transfrontalière de plus en plus reconnue, des actions, jusque-là ponctuelles, se transforment en collaboration suivie.

Certains points toutefois nécessitent d'être améliorés : si le nombre de participants en provenance des collectivités locales est en constante augmentation, il n'en demeure pas moins que ce secteur devrait à l'avenir être encore davantage concerné par une nécessaire formation à une meilleure coopération transfrontalière et européenne en dégageant les moyens nécessaires.

En vous souhaitant bonne lecture du présent rapport, toute l'équipe de l'Euro-Institut et moi-même vous adressons nos meilleures salutations.

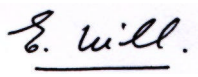

Evelyne Will
Directrice française

Les organismes et les services publics en Europe avec lesquels l'Euro-Institut a collaboré en 2001

Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME)

Akademie der Polizei de Freiburg

Association Europa / Services publics en Europe

Centre des études européennes de Strasbourg

Centre d'information et de communication d'Alsace du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (CICOM Alsace)

Centre de coopération policière et douanière d'Offenburg

Centre de formation en langues, Université Marc Bloch

Comité Syndical Interrégional Euregio

Cour d'Appel de Colmar

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture de Région Alsace)

Délégation régionale au recrutement et à la formation des personnels de police de Metz

Direction générale de l'administration de la fonction publique

Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Alsace

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Alsace

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Alsace

Ecole nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT) de Nancy

Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg (ENSAIS)

Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) de Vaulx en Velin

Eures-T

Euro-Info-Consommateurs

Evangelische Landeskirche Baden

Fondation Entente franco-allemande

Freiburger Energie- und Wasserversorgung

Gasversorgung Süddeutschland

Gaz de Strasbourg

Infobest

Institut d'études politiques de Strasbourg

Institut national des études territoriales de Strasbourg (INET)

Institut régional d'administration de Lyon

Institut régional d'administration de Metz

Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI)

Landesverband Südwestdeutschland der gewerblichen Berufsgenossenschaften

Landratsamt Ortenaukreis – Gesundheitsamt

Légion de Gendarmerie Départementale d'Alsace

Ministère de l'intérieur du Land de Bade-Wurtemberg

Ministère de l'intérieur et des sports de Rhénanie-Palatinat

Ministère de l'intérieur et des sports de la Sarre

Ministère des affaires sociales du Land de Bade-Wurtemberg

Ministère de l'environnement et des transports du Land de Bade-Wurtemberg

Ministère de la justice du Land de Bade-Wurtemberg

Mission opérationnelle transfrontalière

Oberfinanzdirektion Karlsruhe

Préfecture du Haut-Rhin

Regierungspräsidium Freiburg

Regierungspräsidium Karlsruhe

Secrétariat général aux affaires régionales et européennes – Préfecture de Région Alsace / Formation interministérielle

Service régional de police judiciaire de Strasbourg

St. Josefs-Klinik Offenburg / Hôpital de Sélestat

Stadtwerke Freiburg GmbH

Stadtwerke Karlsruhe GmbH

Tribunal de Grande Instance de Strasbourg

Université Robert Schuman

Ville de Freiburg

Ville de Karlsruhe

L'Euro-Institut en chiffres

Au cours de l'année 2001,

2664 personnes

ont participé aux activités de l'Euro-Institut

soit **4752 personnes / jour**

Activité formation

	Nombre de jours de formation	Pré-séminaires	Nombre de jours de conception, d'organisation et de suivi
Actions réalisées sur le budget de l'Euro-Institut	**12**	**5**	**36**
Actions ayant bénéficié d'un financement extérieur	**116**	**27**	**537**
Total	**128**	**32**	**573**

NOMBRE TOTAL de journées de formation : 160

Nombre de journées de formation avec interprétariat :

35 avec une traduction simultanée
26 avec une traduction consécutive (assurée par l'Euro-Institut)

Vue d'ensemble des activités de l'Euro-Institut en 2001

SEMINAIRES / FORMATIONS

Dates / Lieu		Nombre de journées	Nombre total de participants
SYSTEMES POLITICO-ADMINISTRATIFS			
Janvier-Novembre 2001 (Modules de 1 et 2 journées) Strasbourg	Cycle de formations sur l'organisation politico-administrative de la RFA – Tronc commun mixte de la formation initiale d'application des cadres A+ (Institut National des Etudes Territoriales de Strasbourg)	10	400
13.03.2001 Geispolsheim	Séminaire à l'intention d'agents des collectivités territoriales françaises : « Les collectivités locales en Europe : tendances et évolutions - Présentation de la situation en Allemagne et en Suisse » (A la demande de l'ENACT de Nancy)	1	12
15.05.2001 Colmar	Formation à l'intention d'agents de l'Etat français (formation interministérielle) : « Le système politico-administratif allemand »	1	14
27.09.2001 Karlsruhe	Formation à l'intention d'agents de la Ville de Karlsruhe : « Le système politico-administratif français »	1	30
5.12.2001 Freiburg	Formation à l'intention d'agents de la Ville de Freiburg : « Le système politico-administratif français dans un contexte transfrontalier »	1	40

COOPERATION TRANSFRONTALIERE			
02.02.2001 Strasbourg (suite de la formation de décembre 2000)	Formation à la conduite de projets complexes transfrontaliers : Evaluation des politiques publiques dans le cadre d'un projet complexe : « Le jardin des 2 rives Kehl/Strasbourg » Présentation et évaluation du travail des élèves de l'INET	1	20
16.02.2001 Kehl	Rencontre de travail : « Coopération entre les responsables des entreprises du gaz en Alsace et en Bade-Wurtemberg » (A la demande de Gaz de Strasbourg)	1	10
21.05.2001 Kehl	Formation franco-allemande : « Le management de projets transfrontaliers - Présentation d'Interreg III A »	1	19
23.11.2001 Eschau	Visite du chantier du Pont sur le Rhin (Eschau-Altenheim)	½	28

MANAGEMENT INTERCULTUREL			
Janvier – Octobre 2001 Kehl	Formation de formateurs : « Compréhension des problématiques et ressources interculturelles dans les situations de communication, de gestion de tâches et de conduite de réunions transfrontalières » (cycle initié par l'Euro-Institut)	6	55
18.01.2001 Kehl	Formation à l'intention d'agents des collectivités territoriales françaises : « Mobilité professionnelle et dimension interculturelle : regards croisés de fonctionnaires à l'étranger » (A la demande de l'ENACT de Nancy)	1	12
24.09.2001 Kehl	Journée de rencontre des inspecteurs ecclésiastiques et des présidents de consistoire français et allemands du Rhin Supérieur	1	33
25-26.10.2001 Kehl	Formation à l'intention du groupe de travail transfrontalier Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat : « La dimension interculturelle dans le montage de projets transfrontaliers / Aide au montage d'un projet»	2	17

EUROPE			
14.-16.03.2001 Strasbourg et Kehl	Formation nationale à l'intention d'agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports : « Institutions et politiques de l'Union européenne - Impact sur les compétences Jeunesse & Sports »	3	28
15.-18.05.2001 Strasbourg et Kehl	Formation nationale à l'intention d'agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports : « Les politiques régionales de l'Union européenne – les programmes communautaires en matière de jeunesse et des sports »	4	17
15.05.2001 Kehl	Formation franco-allemande : « L'Union européenne du 3ème millénaire - Agenda 2000 et l'élargissement aux PECO »	1	13

SECURITE INTERIEURE			
22.-23.01.2001 Kehl	Module V du cycle 2000 franco-allemand en matière de procédure pénale appliquée : « Les filières d'immigration clandestine et les déplacements de population provenant de pays sensibles »	2	24
3.-04.05. 2001 Kehl	Module I du cycle 2001 franco-allemand en matière de procédure pénale appliquée: « Organisation et missions de la police/gendarmerie/justice en France et Allemagne »	2	52
19.-20.06. 2001 Kehl	Module II du cycle 2001 : « Modalités pratiques de mise en œuvre de la coopération transfrontalière (Schengen) »	2	28
8-9.10. 2001 Kehl	Module III du cycle 2001 : « La criminalité organisée transfrontalière en matière de stupéfiants »	2	36
26.-27.11. 2001 Kehl	Module IV du cycle 2001 : « La lutte contre la délinquance itinérante »	2	30

POLITIQUES SOCIALES / TRAVAIL			
15.-20.01.2001 Lyon	Séminaire franco-allemand entre les élèves de la Fachhochschule de Kehl et de l'Institut Régional d'Administration de Lyon sur le thème de la Politique de la Ville / Gemeinwesenarbeit	6	20
7.03. 2001 Kehl	Forum transfrontalier sur les nouveaux emplois qualifiés dans les services aux personnes et l'écologie (Eures-T)	1	31
25.09. 2001 Kehl	Formation franco-allemande : « L'égalité en marche dans la fonction publique – Quelles avancées en France et en Allemagne ? » (A la demande des Regierungspräsidien de Freiburg et de Karlsruhe et de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes)	1	36
29.11. 2001 Kehl	Forum franco-allemand « Santé et sécurité au-delà des frontières: Travail et cancérogènes » (A la demande des administrations françaises et allemandes en charge des questions de santé et sécurité au travail)	1	120
11.12. 2001 Kehl	Séminaire franco-allemand sur la santé publique dans un contexte transfrontalier : « Santé et accès aux soins médicaux des plus défavorisés » (A la demande du Gesundheitsamt d'Offenburg et de la DRASS Alsace)	1	32

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS			
30.-31.01. 2001 Lyon	Séminaire Europe des élèves de l'Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat : « Ingénierie publique en Europe : La construction du Pont sur le Rhin Eschau/Altenheim »	2	86
18.06. 2001 Kehl	Séminaire franco-allemand : « Transports en commun de proximité et coopération transfrontalière - Echanges d'expériences pour la région du Rhin Supérieur »	1	68

ENVIRONNEMENT			
7.11. 2001 Kehl	Séminaire franco-allemand : « Nouvelles évolutions du recyclage et de l'élimination des déchets dans la région du Rhin Supérieur »	1	39

CULTURE			
05.-07.03.2001 Metz	Interventions et animation de groupes de travail dans le cadre d'un séminaire sur les politiques culturelles en France et en Allemagne (séminaire franco-allemand entre les élèves de l'Institut Régional d'Administration de Metz et des Fachhochschulen de Kehl et Berlin)	3	14

COURS DE LANGUE (française et allemande / en tandems)			
11.-13.06. 2001 & 6-7.09. 2001 Metz & Kehl	Langues et échanges sur les modes de travail Tandem franco-allemand pour agents de Lorraine, de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre – 2 modules -	5	40
25.-27.06. 2001 & 27.-28.09. 2001 Strasbourg & Kehl	Langues et échanges sur les modes de travail Tandem franco-allemand pour agents du Land de Bade-Wurtemberg et des services déconcentrés & des collectivités en Alsace – 2 modules -	5	55
12-14.09. 2001 & 6-7.12. 2001 Kehl	Langues et échanges sur les modes de travail Cours de langue française pour agents de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre – 2 modules -	5	28
24.-26.09. 2001 & 5-6.11. 2001 Strasbourg & Kehl	Langues et échanges sur les modes de travail Tandem franco-allemand pour agents des services déconcentrés du Ministère des Finances et de l'Economie (en Alsace) et agents des Finanzämter de Bade-Wurtemberg – 2 modules -	5	42

TOTAL	82,5	1529

FORMATIONS INTERNES

Dates / Lieu		Nombre de journées	Nombre de participants
07.06.2001 Kehl	Formation interne : Le système politico-administratif français	½	8
13.11.2001 Kehl	Formation interne : Le système politico-administratif allemand	½	12
18.12.2001 Kehl	Formation interne sur l'évaluation des actions de formation	½	10
	TOTAL	2,5	30

GROUPES DE TRAVAIL

(préparation des séminaires et projets 2001 et 2002)

Dates		Nombre de journées	Nombre de participants
10.01.2001	Réunion « Syndicats mixtes »	½	5
02.02.2001	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	½	10
05.02.2001	Groupe de travail « Droits des femmes »	½	7
08.02.2001	Groupe de travail « Médecine du Travail »	½	12
15.02.2001	Réunion préparatoire du cours de langues (à la Direction des services fiscaux)	½	3
22.02.2001	Réunion Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat	½	7
23.02.2001	Groupe de travail « Droits des femmes »	½	7
16.03.2001	Groupe de travail « Médecine du Travail »	½	11
26.03.2001	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	½	6
03.04.2001	Groupe de travail « Transports en commun de proximité : échange d'expériences dans la région du Rhin Supérieur»	½	7
12.04.2001	Réunion préparatoire du cours de langues (à la Direction des services fiscaux)	½	3
10.05.2001	Groupe de travail « Droits des femmes »	½	6
22.05.2001	Groupe de travail « Nouvelles évolutions du recyclage et de l'élimination des déchets dans la région du Rhin Supérieur»	½	6
29.05.2001	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	½	10

11.06.2001	Groupe de travail « Santé et sécurité au travail »	½	5
13.06.2001	Groupe de travail « Droits des femmes »	½	6
20.06.2001	Groupe de travail « Santé publique »	½	7
26.06.2001	Groupe de travail « Aménagement du territoire »	½	6
03.07.2001	Groupe de travail « Entretiens territoriaux de Strasbourg »	½	3
10.07.2001	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	½	9
18.07.2001	Groupe de travail « Oberfinanzdirektion Koblenz »	½	6
18.09.2001	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	½	15
19.09.2001	Groupe de travail « Santé publique »	½	8
28.09.2001	Groupe de travail « Droits des femmes »	½	7
02.10.2001	Groupe de travail « Nouvelles évolutions du recyclage et de l'élimination des déchets dans la région du Rhin Supérieur»	½	8
10.10.2001	Groupe de travail « Santé et sécurité au travail »	½	18
05.10.2001	Rencontre informelle Euro-Info-Consommateurs/ Infobest Kehl/ Euro-Institut	½	9
06.11.2001	Groupe de travail « Entretiens territoriaux de Strasbourg »	½	5
07.11.2001	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	½	14
20.11.2001	Groupe de travail « Aménagement du territoire »	½	10
21.11.2001	Groupe de travail « Echange de fonctionnaires entre les Villes de Strasbourg et d'Offenburg »	½	4
10.12.2001	Groupe de travail « Natura 2000 »	½	9

TOTAL	16	249

PARTICIPATIONS ET INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS EXTERIEURES

Dates / Lieu		Nombre de journées	Nombre de participants
Janvier-Décembre 2001 Kehl	Participation de l'Euro-Institut aux comités de pilotage du Congrès Tripartite 2002 « Vivre ensemble dans l'espace du Rhin Supérieur »	10 x ½	-
13.01.2001 Kehl	Interventions sur le management de projets transfrontaliers et le système politico-administratif français dans le cadre du „Kontaktstudium Europa“ (Fachhochschule de Kehl)	1	28
21.03.2001 Strasbourg	Intervention sur la communication interculturelle et les institutions politiques en France et en Allemagne à l'intention des étudiants de l'ITIRI, Université Marc Bloch	1	18
23.-24.03.2001 Limoges	Assemblée générale EUROPA	2	-
03.04.2001 La Petite Pierre	Participation à une journée d'information sur les syndicats mixtes dans l'espace Pamina	1	35
04.05.2001 Kehl	Intervention sur le management de projets transfrontaliers dans le cadre de la manifestation préparatoire de la « Fête des jumelages 2002 » (A la demande d'Infobest Kehl/Strasbourg et du Landratsamt Ortenau)	½	25
26.04.2001 Kehl	Intervention sur le thème de la coopération transfrontalière dans le cadre d'un séminaire trinational (France/Allemagne/Kosovo), organisé par la Fachhochschule de Kehl, l'ENACT de Nancy et l'OFAJ	1	28

16.05.2001 Strasbourg	Intervention sur la « Politique européenne de l'Allemagne » à l'intention des étudiants de l'ITIRI, Université Marc Bloch	1	18
14.06.2001 Metz	Voyage d'études d'une délégation de hauts fonctionnaires vietnamiens : Présentation du système politico-administratif français en allemand	1	14
13.-14.09.2001 Paris	Conférence organisée par l'Association Europa au Sénat sur « Les nouveaux modes d'action des décideurs publics en Europe » - Intervention sur « La réforme administrative en Allemagne »	1	95
11.-12.10.2001 Bruxelles	Intervention sur « La charte européenne des Droits de l'Homme et du Citoyen » au Parlement de Bruxelles (dans le cadre du cycle de formation interne des collaborateurs du Groupe Socialiste)	2	20
9.11.2001 Strasbourg	Intervention sur le système politico-administratif allemand dans le cadre du DESS d'ouvrage et de projet urbain (ENSAIS, Université Louis Pasteur)	½	28
11.11.2001 Oberkirch	Séminaire sur le thème de « L'élargissement de l'Union européenne : comment peut-on l'enseigner à l'école ? » organisé par le Europa-Zentrum de Bade-Wurtemberg Intervention sur la coopération transfrontalière	½	28
9-10.11.2001 Verdun	Colloque au Centre Mondial de la Paix sur le thème de « Fin des conflits et réconciliation. Conditions pour une paix durable » - Intervention sur « La réconciliation franco-allemande : modèle particulier ou cas emblématique »	2	80
15.–16.11.2001 Limoges	Conférence de l'Association Europa sur le thème des entités territoriales, gouvernance et démocratie électronique en Europe- Intervention sur «La décentralisation en Allemagne et en Espagne »	2	110
16.11.2001 Strasbourg	Participation à la cérémonie du XXème anniversaire de la Fondation de l'Entente Franco-Allemande	½	-

22.11.2001 Karlsruhe	Participation au forum «Réseau de prévention de la délinquance » organisé par le Land de Bade-Wurtemberg	1	240
27.11.2001 Strasbourg	Intervention au Centre des études européennes, Strasbourg sur le thème de « L'approche de l'interculturalité dans les démarches transfrontalières »	½	7
5-7.12.2001 Strasbourg	Entretiens territoriaux de Strasbourg : - Conception et animation de l'atelier « Politiques concertées en faveur des jeunes dans les quartiers à habitat social à l'exemple des villes européennes de Karlsruhe, Stuttgart, Nancy et Strasbourg » - Présence de l'Euro-Institut avec le stand d'information	3	150 participants à l´atelier

TOTAL	31,5	924

PARTICIPATION A LA CONCEPTION ET AU MONTAGE D'ACTIONS DE FORMATION

Dates / Lieu		Nombre de journées	Nombre de participants
19.04.2001 Kehl	Journée d'échanges transfrontaliers franco-allemands dans le secteur sanitaire et dans le domaine de la formation : « Problèmes sociaux des patients âgés en France et en Allemagne » (organisée par la St.Joseph-Klinik de Offenbourg et le Centre Hospitalier de Sélestat)	1	80
20.04.2001 Kehl	3ème Congrès Syndical Interrégional Euregio (organisé par le CSI Euregio)	1	70
24.10.2001 Kehl	Séminaire franco-allemand « Les îlots d'apprentissage » (organisé par EURES-T)	1	12

TOTAL	3	162

GROUPES DE VISITES

(Présentation Euro-Institut et/ou coopération transfrontalière)

Dates / Lieu		Nombre de journées	Nombre de participants
26.01.2001 Kehl	Présentation de l'Euro-Institut et de la coopération transfrontalière pour une délégation d'élèves étudiants de l'Université Catholique de Louvain	1	40
06.02.2001 Kehl	Visite d'information de Monsieur Rodriguez (Commission européenne) Présentation de l'Euro-Institut	1	3
22.03.2001 Kehl	Présentation de l'Euro-Institut et de la coopération transfrontalière pour un groupe de lycéens danois	1	27
31.03.2001 Kehl	Visite d'information de consultants genevois (Présentation de l'expérience de la coopération transfrontalière)	1	5
02.04.2001	Visite du Vice-Consul d'Allemagne à Strasbourg : Présentation de l'Euro-Institut	1	3
04.04.2001 Kehl	Visite d'information du Secrétariat Interreg de la Région Aquitaine : Présentation de l'Euro-Institut	1	2
04.07.2001 Kehl	Délégation de fonctionnaires danois de l'Institut de Formation Territoriale de Greena : Présentation de l'Euro-Institut	1	5
07.09.2001 Kehl	Présentation de l'Euro-Institut et de la coopération transfrontalière pour une délégation de fonctionnaires du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*Auslandsgesellschaft Nordrhein-Westfalen*)	1	30

24.10.2001 Kehl	Présentation de l'Euro-Institut et de la coopération transfrontalière pour un groupe de fonctionnaires en formation à l'Académie de la Police du Land de Bade-Wurtemberg à Fribourg	1	18
08.11.2001 Kehl	Présentation de la coopération transfrontalière et des instances transfrontalières du Rhin Supérieur pour un groupe de lycéens français (Lycée Fénelon, Paris)	1	55
14.11.2001 Kehl	Visite d'information de hauts fonctionnaires de la République Populaire de Chine: Présentation de l'Euro-Institut et de la coopération transfrontalière (en coopération avec les IRA de Metz et Lyon)	1	19
05.12.2001 Kehl	Visite d'information de fonctionnaires bulgares et roumains: Présentation de l'Euro-Institut (A la demande du Conseil de l'Europe)	1	15

TOTAL	12	222

REUNIONS INSTITUTIONNELLES

Dates		Nombre de journées	Nombre de participants
10.01.2001	Groupe de projet	½	15
14.03.2001	Groupe de projet	½	13
27.03.2001	Collège des membres	½	14
30.05.2001	Groupe de projet	½	12
19.09.2001	Groupe de projet	½	10
07.11.2001	Comité consultatif et pédagogique	½	13
12.11.2001	Collège des membres	½	14

TOTAL	3,5	91

Quelques faits marquants

Identifier les enjeux actuels, dégager les thèmes permettant d'améliorer toutes les formes de coopération transfrontalière va automatiquement de pair avec l'actualisation constante des thèmes abordés dans les séminaires organisés par l'Euro-Institut.
Une mission importante de l'Euro-Institut consiste à développer, à partir de groupes de travail, des formations- actions communes avec différents partenaires et d'assurer ainsi un suivi, un approfondissement, un questionnement sur des thèmes, des pratiques et des méthodes de coopération transfrontalière, interrégionale voire transnationale.
L'Euro–Institut s'est spécialisé dans les formations binationales à l´intention du secteur public et parapublic sur les grands champs de la coopération transfrontalière. Son rôle de plate-forme et sa neutralité dans la gestion de sujets sensibles sont appréciés.
Quelques domaines d'intervention méritent ainsi d'être plus particulièrement mentionnés :

Cycle franco-allemand en matière de procédure pénale appliquée

Le cycle de formation initié en 2000 a pu se poursuivre au cours de l'année 2001, grâce à l'engagement très actif des autorités concernées (Police et Justice du Land de Bade-Wurtemberg, Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Justices française et allemande). Les objectifs poursuivis par ce cycle de formation sont de former les personnels français et allemands à une connaissance mutuelle à la fois des systèmes policiers et judiciaires des deux pays, mais aussi aux procédures pénales française et allemande appliquées à certaines problématiques (criminalité organisée, délinquance financière, prévention de la délinquance…) afin de faciliter les échanges bilatéraux et interservices de part et d'autre de la frontière.
Au cours de l'année 2001, 8 journées de formation ont pu être réalisées sur les thèmes suivants : Organisation et missions des services policiers et judiciaires en France et en Allemagne ; modalités pratiques de mise en œuvre de la coopération transfrontalière (Accord de Schengen et Accord de Mondorf) ; la criminalité organisée transfrontalière en matière de stupéfiants ; la lutte contre la délinquance itinérante transfrontalière.

Des évaluations réalisées à l'issue de chaque séminaire, il ressort que les participants prennent conscience de la nécessité de sortir de leurs propres champs de références nationaux (législation et procédures en vigueur, mais aussi compétences et missions des différents services…), d'accepter les différences mais aussi de mieux les connaître pour parvenir ainsi à une coopération plus efficace et à des interventions plus rapides dans le cadre de l'entraide internationale ou transfrontalière.
Le groupe de pilotage dans lequel siègent des représentants des services français et allemands impliqués dans l'élaboration et la conception de ce cycle a fait part de son souhait de poursuivre une collaboration avec l'Euro-Institut en 2002 sous la

forme d'un nouveau cycle de formation, mais aussi sur une plus longue durée, dans le cadre d'un projet Interreg IIIA. Les besoins des services et la modalités de réalisation du projet font actuellement l'objet d'une étude au sein du groupe de pilotage franco-allemand.

Séminaire franco-allemand : « L'égalité en marche dans la fonction publique. Quelles avancées en France et en Allemagne ? »

Préparée en collaboration avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité d'Alsace et les Déléguées aux Droits des Femmes des Regierungspräsidien de Freiburg et de Karlsruhe, un séminaire centré sur la politique européenne sur cette problématique ainsi que sur les législations en vigueur en France et en Allemagne s'est tenu à l'Euro-Institut le 25 septembre 2001.

De gauche à droite: Dr. Hans Scheurer, Dr. Wilfried Kollnig, Marcelle Tréguer, Dr. Christiane Hug-von Lieven, Evelyne Will

L'ouverture de cette journée par le Secrétaire Général aux Affaires Régionales et Européennes de la Préfecture de Région Alsace, André Horel, le Regierungsvizepräsident de Karlsruhe, Dr. Scheurer et le Regierungsvizepräsident de Freiburg, Dr. Kollnig, ainsi que la participation de chefs de services, de responsables des ressources humaines et de chargés des droits des femmes ont permis des échanges d'expériences et des discussions très fructueuses tout au long de la journée. La présentation d'expériences menées en France et en Allemagne à l'échelle d'une ville ou encore dans le milieu universitaire a ainsi pu faire prendre conscience aux participants français et allemands que, malgré une harmonisation européenne et des politiques nationales très actives, les efforts initiés par les deux pays pour un meilleur accès à l'emploi et à la formation professionnelle des femmes devaient être poursuivis et accentués.
Les partenaires français et allemands à l'initiative de cette journée de formation ont exprimé le souhait de poursuivre leur collaboration avec l'Euro-Institut. Le groupe de pilotage travaille actuellement sur l´élaboration d´un projet Interreg, cycle de formations et d'échanges transfrontaliers sur le thème de l'égalité en marche.

« Transports en commun de proximité et coopération transfrontalière – Echanges d'expériences pour la Région du Rhin Supérieur »

L'Euro-Institut a organisé le 18 juin 2001 un séminaire franco-germano-suisse sur les transports en commun de proximité dans un contexte transfrontalier, auquel ont participé plus de 60 experts et décideurs en charge de ces questions dans les trois pays.
Les flux transfrontaliers, les modèles d'organisation et le financement des transports en commun de proximité ont plus particulièrement été abordés au cours de cette journée. Les débats et discussions ont fait ressortir que la volonté de coopération entre les trois pays était très forte. Pour contribuer à une amélioration de la situation actuelle en matière de flux transfrontaliers et offrir la possibilité aux usagers de modifier durablement leurs habitudes de déplacements, il faut cependant pouvoir créer une offre plus attrayante, c'est-à-dire augmenter la cadence des liaisons et proposer un système tarifaire plus cohérent.
Le souhait a été exprimé par les personnes présentes de voir se renouveler des formations binationales sur cette problématique.

Séminaire franco-allemand « Nouvelles évolutions du recyclage et de l'élimination des déchets dans la Région du Rhin Supérieur »

Les objectifs de cette journée étaient de réunir des experts français et allemands du secteur public, de structures intercommunales et d'organismes privés en charge de la gestion des déchets, d'approfondir les connaissances réciproques sur l'application des normes européennes et sur les législations nationales en matière de recyclage et d'élimination des déchets, de favoriser l'échange d'expériences sur les pratiques respectives dans un contexte transfrontalier ainsi que d'identifier les besoins et possibilités de coopération dans ce domaine. L'accueil très positif réservé à ce séminaire binational (toutes les demandes de participation n'ont pu être retenues), le soutien financier de l'ADEME et du Ministère de l'Environnement du Bade-Wurtemberg et en particulier la qualité des interventions ainsi que la densité des débats ont permis de mesurer l'importance des besoins d'informations sur les organisations en place et les pratiques du pays voisin. Les acteurs français et allemands concernés souhaitent initier ou réactiver des projets communs. Toutes les personnes présentes espèrent voir se renouveller des formations binationales sur cette problématique.

Cours de langues professionnelles en tandem avec des échanges de fonctionnaires

Au cours de l'année 2001, l'Euro-Institut a de nouveau réalisé un certain nombre de stages linguistiques à finalité professionnelle destinés à des agents publics français et allemands. Ces formation ont été réalisées à la demande du Ministère de l'intérieur du Land de Bade-Wurtemberg, du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (services déconcentrés en Alsace) et de la Oberfinanzdirektion de Karlsruhe, des Länder de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre ainsi que de l'Institut régional d'administration de Metz.
Ces formations linguistiques ont toutes eu pour objectifs d'activer les compétences linguistiques orales et écrites des participants avec une application dans les différents domaines d'activité professionnelle, d'acquérir des informations utiles sur le contexte de travail du pays voisin (système administratif, organisation des services, …), de dépasser les difficultés de communication et de faciliter les contacts avec les partenaires allemands, mais aussi de sensibiliser à certaines différences interculturelles dans les méthodes de travail.
Les cours de langue allemande et les cours de langue française fonctionnent en parallèle. Les enseignantes du Centre de Formation en Langues de l´Université Marc Bloch de Strasbourg et l'Euro-Institut ont développé ensemble depuis plusieurs années une méthode d´enseignement « en tandem », centrée sur une langue et des situations professionnelles. Cette méthode comprend les étapes suivantes : une phase de préparation en groupe national, pendant laquelle les stagiaires travaillent sur des outils linguistiques, des thèmes spécifiques et au cours de laquelle ils sont sensibilisés aux possibles différences interculturelles. Les stagiaires se retrouvent ensuite en petits groupes binationaux où ils peuvent tester, valider et élargir les connaissances acquises lors de la phase précédente, à partir d'un thème défini auparavant. Enfin, lors d'une troisième phase, les stagiaires retournent en groupe national pour un travail de réflexion et de discussion sur l'échange en tandem.

Elargissement géographique de l'action de l'Euro-Institut à d'autres frontières, en particulier Sarre–Lor–Lux-Rhénanie-Palatinat

La coopération amorcée dans le cadre Sar-Lor-Lux/Palatinat de l'Ouest s'est intensifiée en 2001 et s'est concrétisée par la réalisation de plusieurs formations linguistiques décentralisées à Metz ou Strasbourg.
De plus, l'Euro-Institut s'est vu confier l'animation et la conception d'un séminaire de 2 jours avec le groupe de pilotage : il portait à la fois sur la dimension interculturelle dans le montage, la gestion des formations que les membres français (IRA de Metz), allemands (ministères de l'intérieur de Rhénanie Palatinat et de Sarre), et luxembourgeois (ministère de la fonction publique) avaient

réalisées eux mêmes et sur l'aide au montage d'un nouveau projet de formation franco-germano-luxembourgeois.
Là aussi le recours à l'Euro-Institut s'explique à la fois par son savoir-faire dans la conception et la réalisation de séminaires transfrontaliers et son expertise interculturelle. Il s'agit de véritables démarches de transfert de savoir-faire.

Renforcement de la fonction conseil au-delà de l´espace du Rhin Supérieur

- en liaison étroite avec la formation en particulier pour la réalisation de nouveaux projets
- en formation initiale et continue

L'Euro-Institut a été sollicité pour apporter son concours dans les cursus de formation initiale ou continue de cadres, à l'INET (Institut national des études territoriales de Strasbourg), dans le montage d´ateliers dans le cadre des Entretiens territoriaux de Strasbourg (organisés par l'INET), à l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l´Etat) de Lyon, dans les IRA (Institut régional d'administration) de Metz et de Lyon ainsi que dans le cadre des Kontaktstudium et Masterstudium délivrés par la Fachhochschule de Kehl.
Toutes ses interventions renforcent le positionnement de l'Euro-Institut qui a certes un ancrage interrégional, mais qui est aussi de plus en plus connu au-delà de cet espace.

Collaboration avec l'Association Europa, association pour les Services publics en Europe (siège à Limoges)

L'Euro-Institut, siégeant au sein du conseil consultatif de l'Association Europa, participe à l'élaboration du site Internet Prospeur http://www.unilim.fr/prospeur/, site consacré aux services publics en Europe : l'Euro-Institut est ainsi le correspondant allemand qui conçoit les interventions allemandes et participe à des colloques ou à différentes études (par exemple de la DATAR).

Centre de documentation

Le Centre de Ressources de l'Euro-Institut est à la fois

- un centre de documentation et d'information sur la coopération transfrontalière, principalement dans l'espace du Rhin supérieur et
- un centre de Documentation Européenne.

Le centre de documentation et d'information est spécialisé dans la coopération transfrontalière du secteur public, en particulier en France, en Allemagne et en Suisse, ainsi que dans d'autres régions frontières. Les ouvrages, monographies et publications concernent en priorité la coopération transfrontalière.
Il faut souligner le travail en réseau et en complémentarité avec d'autres centres de documentation, comme par exemple le Centre d'Information sur les Institutions européennes de Strasbourg.
Par ailleurs, des dossiers documentaires sont réalisés par le Centre de documentation et l'équipe de l'Euro-Institut sur les thèmes abordés dans le cadre des formations et séminaires organisés par l'Institut. Il s'agit en effet de capitaliser les résultats des actions/formations réalisées et de les rendre accessibles à un public plus large que celui des participants à ces séminaires.
Ces fonds documentaires traitent par exemple des thèmes suivants : la sécurité intérieure, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la santé publique ou la culture. Ils abordent les législations nationales respectives, les règles communautaires (et la transposition en droit national), une présentation (organisation, organigrammes, compétences, méthodes de travail…) des administrations et organismes compétents dans un domaine d'action particulier ainsi que les instruments et projets en matière de coopération transfrontalière.
On peut noter que ce vaste chantier touche des points de plus en plus spécialisés et techniques de la coopération transfrontalière.

Par ailleurs, la particularité du centre par rapport à d'autres centres de ressources en Bade-Wurtemberg ou en Alsace est qu'il met à disposition des demandeurs des informations dans la langue du voisin.
De ce point de vue, l´accent a été mis en 2001 sur la mise à disposition de sites Internet officiels présentant des informations dans la langue de l'autre.

Les questions et demandes adressées au centre de documentation (par téléphone, par e-mail ou par contact direct) proviennent d'abord des administrations partenaires de l'Euro-Institut, mais aussi d'autres administrations et organismes français, allemands ou européens, d'étudiants et de toutes personnes intéressées des deux côtés de la frontière.

La documentation européenne gérée en collaboration avec la bibliothèque de la Fachhochschule de Kehl complète le centre de ressources et permet ainsi aux acteurs de la coopération transfrontalière de disposer d'une information actualisée des législations et pratiques communautaires en constante évolution. Le

centre de documentation est destinataire, de la part de la Commission européenne, d'un exemplaire gratuit de toutes les publications périodiques et non-périodiques dans une des langues officielles. Ces publications sont également enregistrées par la bibliothèque de la Fachhochschule et intégrées à différentes bases de données documentaires. Par ailleurs, l'accès aux bases de données de l'Union européenne est gratuite pour le centre de documentation européenne.

En outre, toutes les monographies parues dans la collection « Schriften des Instituts für Regionale Zusammenarbeit und Europäische Verwaltung, Euro-Institut » sont disponibles au Centre de documentation, gratuitement ou moyennant une participation financière.

Vers une démarche qualité

- **Une nouvelle stratégie de communication**
- **L'évaluation des actions de formation**
- **L'approche de l'interculturalité dans le contexte de la coopération transfrontalière**

Une nouvelle stratégie de communication

Dans un souci de valorisation de l'image et de meilleure visibilité des missions de l'Euro-Institut, une nouvelle stratégie de communication est mise en place depuis octobre 2001.
Le logo a été réactualisé et une nouvelle charte graphique a été élaborée avec l'objectif d'harmoniser l'ensemble de la présentation de l'Institut. La plaquette de présentation de l'Euro-Institut ainsi que la pochette d'accompagnement des séminaires ont ainsi déjà été repensées sur le fond et la forme et la nouvelle version est utilisée depuis décembre 2001.
Il est envisagé sur l'année 2002 de renouveler les supports de communication tels que le papier en-tête, les enveloppes, les cartes d'invitation.

La valorisation du site Internet constituera également un des axes forts de cette nouvelle stratégie de communication envers les partenaires et clients de l'Euro-Institut. L'objectif est d'offrir une présentation plus plaisante et conviviale aux internautes, mais aussi une meilleure lisibilité des programmes et actions de formation de l'Euro-Institut.

Enfin il est envisagé d'éditer, au cours de 2002, une lettre d'information régulière sur support papier et électronique pour informer les partenaires et clients de l'Euro-Institut des activités en cours.

L'Euro-Institut, grâce à ces nouveaux supports de communication, souhaite encore mieux se faire connaître, valoriser son image auprès des administrations de l'espace du Rhin Supérieur et offrir une meilleure visibilité de ses actions de formation et de conseil.

D´autre part et en collaboration avec Infobest Kehl/Strasbourg, la faisabilité d'une revue de presse transfrontalière transmise par messagerie électronique a été étudiée.
Une telle revue sera mise en place à titre expérimental à partir de janvier 2002.

L'évaluation des actions de formation

L'évaluation du ou des « produits » d'une institution représente un élément majeur de sa démarche qualité.
C'est dans ce contexte que l'Euro-Institut a entamé une réflexion interne sur l'évaluation de ses actions de formations qui ont la particularité d'être à la fois binationales et des « formations / actions ».

Les objectifs poursuivis par cette formation interne sont de

- faire partager aux agents de l'Euro-Institut les différents concepts d'évaluation en formation,
- de s'engager ensemble dans l'élaboration d'outils encore mieux adaptés aux types de formations menées par l'Euro-Institut (formations binationales, bilingues, formations/actions sur des champs de plus en plus spécifiques faisant appel à une ou plusieurs cultures…),

l'ensemble devant, de plus, s'intégrer dans une démarche qualitative ; il s'agit en effet d'élaborer des instruments d'évaluation autres que purement quantitatifs ou subjectifs, rendant compte de la richesse des actions menées et permettant la mise en place d'un outil de suivi encore plus efficace.

Sur ce champ aussi, l'Euro-Institut innove.

La démarche de formation interne des agents comprend non seulement l'appropriation de concepts, de méthodes d'évaluation mais aussi l'élaboration de nouveaux outils dans lesquels les participants français et allemands puissent se reconnaître.

A partir d'une analyse de l'existant, l'équipe de l'Euro-Institut a entrepris d'améliorer les outils d'évaluation actuels (fiches d'évaluation telles qu'elles sont distribuées à la fin de chaque action de formation, mais aussi rapport d'activités…)

Cette démarche à laquelle sont associés tous les agents de l´Institut s'inscrit aussi dans une politique de formation interne des agents. C'est ainsi que tous suivent des formations appliquées sur l'organisation des services publics en France et en Bade-Wurtemberg ou sur de nouvelles bases de données.

L'approche de l'interculturalité dans le contexte de coopération transfrontalière

Auteur : Evelyne Will, Directrice française de l'Euro-Institut

La coopération transfrontalière aux frontières franco-allemandes a permis de réaliser de nombreux projets, à la fois lieux de réalisation et d'expérimentation sur des champs très divers (aménagement du territoire et environnement, sécurité intérieure, affaires sociales, culture, sécurité et médecine du travail, formation et échanges de fonctionnaires …).

Ces coopérations nécessitent de nombreuses rencontres, réunions, colloques devant favoriser la coopération entre des structures et des acteurs publics et privés. Les premières difficultés résident dans les différences d´organisation politico-administratives entre les pays, dans des réglementations, des répartitions de compétences différentes où chacun est à la recherche de son « homologue », dont l'expérience montre qu'il est souvent « mythique »… . Tous ceux qui ont une expérience transfrontalière reconnaissent - au minimum intellectuellement – cette réalité dans laquelle la méconnaissance ou la connaissance approximative de la langue voisine constituent un facteur aggravant.

Le deuxième niveau d'expérience et de compréhension (ou d'incompréhension ?), plus difficilement perceptible et acceptable, concerne la dimension « interculturelle », l'acceptation, le décodage, la compréhension profonde des éléments culturels dans nos pays respectifs.

Ces situations peuvent être la cause de difficultés et de malentendus, de dysfonctionnements pour ne pas dire de projets « avortés » qui ne verront pas le jour faute de connaissances interculturelles, mais la coopération peut aussi permettre la découverte et le développement de champs complètement nouveaux et constituer des lieux d'enrichissements mutuels.

Ma démarche à la fois pragmatique et théorique

Les réflexions qui suivent sont le fruit d'un travail quotidien de médiation, d'animation et de suivi en étroite collaboration avec des acteurs publics français et allemands dans des fonctions de direction d'une structure bi-nationale, d'ingénierie pédagogique transfrontalière et de conseil entre des acteurs publics répondant à des stratégies et des logiques différentes.

Ces éléments sont nourris à la fois d'une expérience appliquée, d'une observation attentive et respectueuse des organisations, des acteurs, des personnes dans leurs cultures et leurs stratégies et s'appuient sur des travaux scientifiques, en particulier les études réalisées et publiées par Jacques Demorgon (cf. bibliographie) à qui je dois beaucoup et à qui je ne manque pas de rendre hommage.

Une démarche interculturelle a pour but :

1. de faire apparaître les différences de mentalité dans les démarches franco-allemandes,

2. d'en étudier les racines culturelles et les conséquences concrètes (dysfonctionnements, malentendus dans la communication, difficultés à manager des équipes mixtes, problèmes posés par la mise en place et la conduite de projets entièrement communs),

3. de proposer des outils d´analyse et une démarche susceptibles d'obtenir une plus grande efficacité dans toutes les situations de coopération, que ce soient réunions bi-nationales institutionnelles, groupes de travail opérationnels et bien sûr séminaires comme ceux que l'Euro–Institut réalise.

Cette démarche permet de mieux comprendre, de risquer une analyse de « l'étrange alchimie » (Jacques Pateau) à l'œuvre dans la coopération franco-allemande et en particulier transfrontalière lorsque Français et Allemands doivent travailler ensemble.

Il est à souligner que peu de travaux jusqu'à présent ont eu pour champ d'étude le secteur public. La plupart des ouvrages s'appuient soit sur l'expérimentation menée dans le cadre des rencontres de jeunes (cf. l´excellent travail mené par l'OFAJ), soit sur le management interculturel au sein des entreprises privées.

De plus, s'agissant du management interculturel franco-allemand, il y a lieu d'accorder une place spécifique au transfrontalier, à la fois au regard de l´histoire de cette région et de ses encore trop nombreux « non dits » et d'une proximité qui rapproche mais où « l´autre » reste étranger parce que différent.

Remarques préliminaires

1ère difficulté dans l´approche interculturelle

Très souvent, l'outil utilisé dans les relations entre les Français et les Allemands est **l'approche comparative descriptive**, *« les Français sont comme-ci, les Allemands sont comme-cela »*. Il s'agit de l'outil le plus couramment utilisé pour découvrir / décrire l'autre, y compris dans des situations courantes nationales (exemple : *« Il arrive toujours en retard, il aime la bière, elle porte des tailleurs Chanel, elle parle beaucoup … »).*

Il est important d'avoir présent à l'esprit que c'est toujours l'esprit humain qui décrit à partir de sa réalité. Mais il n'y a pas de différence réelle.

Cette démarche de généralisation ne doit être ni acceptée ni refusée, mais il faut être conscient qu'il n'y a jamais de bons niveaux. « Les Allemands », « les Sarrois », « les Badois », « les hommes », « les administratifs », « les ingénieurs », « les juristes », « les fonctionnaires », c'est le niveau où l'on se situe qui va déterminer l'acceptation.

Ce type d'approche descriptive, généralisante se retrouve dans un certain nombre de documents, d'articles, risquant de renforcer les stéréotypes, d'ériger de simples constats en vérités et de réduire la complexité de la réalité.

C´est ainsi par exemple que même le Ministère des Affaires étrangères ou le Bundesverwaltungsamt publient des descriptifs de situations courantes, voire des guides de bonnes conduites ou des analyses comparatives mêmes pointues à destination des personnels candidats à des missions à l'étranger ou à l'expatriation.

Cette façon de faire est d'autant plus tentante que l'attente des utilisateurs est grande d'avoir des « recettes ».
En résumé, il ne s'agit pas de rejeter en bloc ce type d'approche descriptive qui permet, pour le moins, d'éviter des maladresses criantes mais d´être conscient de ce qu'elle est très largement insuffisante.

Autre type de description : la particularisation
Très souvent, on désigne une personne par un détail dans un tout (il a les yeux bleus, elle a des cheveux longs, …) et pour certains cela constituera son identité.

En fait, c'est la synthèse entre ces deux approches - généralisation et particularisation - qui va souvent constituer la singularisation ou la singularité qui engage la personne. L'autre est et reste une personne irréductible.

Cet autre, même s'il est le produit d´une culture, ne se laisse pas réduire, il a toujours la possibilité de prendre des distances par rapport à la culture à laquelle il appartient.
C'est là aussi que réside sa liberté.

En résumé, la difficulté dans l'approche descriptive réside dans le fait que l'on utilise des constats statistiques (forcément limités) pour établir une vérité, alors qu'un être humain est toujours le fruit à la fois de sa personne et de sa culture, qu'il se situe aussi dans une stratégie et qu'il est constamment en situation d'adaptation.

L'important sera donc de distinguer ce qui est de l'ordre du personnel et ce qui est de l'ordre du culturel, les êtres humains et leur environnement, en sachant que tout être humain peut se centrer alternativement sur lui-même et sur son environnement. Cette théorie que Jacques Demorgon a élaborée fera l´objet d'un développement ultérieur.

2ème difficulté : la résistance à l'interculturalité

Deux types de réactions par rapport à la question de différences dans les cultures se rencontrent :

1. *Les « sceptiques »*, qui de peur de reproduire des clichés et des stéréotypes nient ou réduisent les différences culturelles. Les arguments souvent avancés sont des différences de régions, de métiers, de formations, de cultures d'entreprises, voire de caractères …

2. *Les « fanatiques »* des différences culturelles : ce sont souvent des personnes mal à l'aise avec la culture « autre », par exemple allemande, et qui, dans leur désarroi, ont très nettement tendance à accentuer cet aspect, à majorer la dimension interculturelle, comme si elle constituait la dernière panacée, après l´analyse transactionnelle, la programmation neurolinguistique, les démarches qualité (pour ne citer que celles-ci…). Ce sont parfois aussi des personnes plus « philosophes » qui, tout en reconnaissant l'importance des caractéristiques nationales, développent une stratégie d'adaptation plus ou moins efficace.

Il importe de bien dégager de ce qui est de l'ordre de la dimension interpersonnelle, de l'ordre des stéréotypes et ce qui est de l'ordre de la culture.

Là intervient une nouvelle difficulté qui réside dans le fait que, sur le plan culturel, on est peu enclin ou on ne sait pas analyser les éléments constitutifs de sa propre culture et encore moins de la culture des autres. Ce travail sur la genèse des cultures est encore en chantier.

Il est en effet indispensable de comprendre d'abord les fondements de sa propre culture pour pouvoir mieux comprendre la culture de l'autre.

Il s'agit là d'un travail de fond, interdisciplinaire, exigeant, passionnant, car en pleine évolution.

Trop peu d'études ont une approche qui soit vraiment **interdisciplinaire** (incluant à la fois l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, les facteurs éducatifs, les aspects religieux …).

L´objectif pour moi reste :

- D'apprendre à découvrir/ comprendre l´intelligence du système de l'autre,
- de trouver les clefs d´une meilleure efficacité dans la gestion de projets européens par une communication améliorée, compréhensive, qui se situe au-delà des analyses interpersonnelles dans un avenir « à inventer » constamment.

Revue de presse

Kehler Zeitung, 11.01.01

Dem wissenschaftlichen Ruf nach Berlin gefolgt

Am Kehler Euro-Institut wurde der 35-jährige Mitarbeiter Dr. Hansjörg Drewello verabschiedet

Kehl (red/gal). Einem Ruf in die Bundeshauptstadt Berlin konnte sich der wissenschaftliche Mitarbeiter des Kehler Euro-Instituts Hansjörg Drewello nicht entziehen. Wie es in einer Pressemitteilung heißt, wird er ab Februar beim Deutschen Institut für Wirtschaftsforschung (DIW) in Berlin arbeiten. Der promovierte Volkswirt wurde nun im Rahmen einer kleinen Feier von der Direktorin des Euro-Instituts, Evelyn Will, und vom Rektor der Fachhochschule Kehl, Prof. Hans-Jürgen Sperling, verabschiedet.

Sperling ging in seinen Abschiedsworten auf den beruflichen Werdegang des in Bielefeld geborenen 35-jährigen Volkswirts ein. Nach seinem Studium hat Hansjörg Drewello im Februar 1996 als wissenschaftlicher Angestellter beim Euro-Institut begonnen, dort verschiedene Projekte bearbeitet und diverse große Konferenzen zu Themen der europäischen Integration vorbereitet. So unter anderem eine Konferenz mit dem damaligen Präsidenten der Europäischen Kommission, Jacques Santer.

Drewello hatte auch einen Lehrauftrag an der FH Kehl im Fach »Volkswirtschaftslehre«, leitete seit März 1997 das europäische Dokumentationszentrum am Euro-Institut. Darüber hinaus war er als wissenschaftliche Hilfskraft am Institut für Allgemeine Wirtschaftsforschung der Universität Freiburg tätig und als Referent zu verschiedenen europapolitischen Themen gefragt. Drewello hat auch Veröffentlichungen zu verschiedenen europäischen Themen herausgegeben.

In einer Feierstunde dankten die Direktorin des Euro-Instituts, Evelyn Will (links), und Fachhochschul-Rektor Prof. Hans-Jürgen Sperling (rechts), Dr. Hansjörg Drewello. Foto: FH Kehl

Le Progrès, 20.01.01

Politique de la Ville à l'IRA

Un thème de formation pour 140 étudiants allemands et français.

TOUTE LA semaine et jusqu'à aujourd'hui, l'Institut régional d'administration (IRA) accueille un séminaire sur le thème de la politique de la ville. Organisé en partenariat avec la Fachhochschule de Kehl et l'Euro Institut, il traduit une volonté de développer la coopération internationale dans le domaine de la formation des cadres de la fonction publique.

- *« La coopération administrative internationale occupe en effet une place importante chez nous »*, souligne Gérard Comunetti, directeur de l'IRA en accueillant les étudiants de Kehl et l'ensemble des participants. *« Au sein de la promotion actuelle, nous comptons trois élèves laotiens et un élève russe. Nous accueillons également tout au long de l'année, des groupes de fonctionnaires étrangers. Ces derniers mois nous avons reçu des délégations du Cambodge, d'Ukraine, de Chine et de Bulgarie ».*

Le thème du séminaire a permis d'étudier le dispositif de la politique de la ville. Sept villes de l'agglomération lyonnaise, dont Villeurbanne, se sont prêtées aux études de terrain, en alternance avec des conférences. Le partenariat Etat/collectivités territoriales a été mis en évidence ainsi que la transversalité qui couvre de très nombreux champs de l'action publique. La question de l'évaluation des actions dans le cadre de la politique de la ville a été évoquée par Claude Lanvers, délégué interministériel à la ville. Une première rencontre d'envergure internationale qui a concerné plus de 150 participants.

D.G

Kehler Zeitung 26.04.01

Kehl wird Treffpunkt der Partnerstädte

Arbeitsgemeinschaft Centre plant schon jetzt ein großes Fest für den Sommer 2002

Kehl (red/wab). Im Sommer 2002 soll ein großes Fest der Partnerstädte links und rechts des Rheines steigen. Schon jetzt plant die Arbeitsgemeinschaft Centre mit den Kommunen. Klar ist, die Fete findet in der Villa Rehfus statt, teilt das Landratsamt Offenburg mit.

Neben Kleinkunst will die Arbeitsgemeinschaft auch Diskussionsforen, Ausstellungen und Ideenbörsen organisieren. Grenzüberschreitende Institutionen, wie Infobest Kehl/Straßburg und das Euro-Institut sollen ebenfalls einbezogen werden. Mit dem Fest will die Arbeitsgemeinschaft erneut Menschen zusammenbringen

Die Arbeitsgemeinschaft Centre umfasst die Gemeinden der Arrondissements Strasbourg-Ville, Strasbourg Campagne, Molsheim und Sélestat-Erstein sowie des Landkreises Emmendingen und des Ortenaukreises.

Die Villa Rehfus mit der Infobest-Beratungsstelle und dem Euro-Institut wird Schauplatz eines internationalen Festes im Sommer 2002 werden. Foto: Hans-Jürgen Walter

KPP aktuell : Informationen zur Kommunalen Kriminalprävention, 02/2001

Kommunale Kriminalprävention

Impulse für das Nachbarland

Oberbürgermeisterin Beate Weber und der Leiter der Polizeidirektion Bernd Fuchs stellten Heidelberger Modell auf französischem Kongress vor

Straßburg. Einmal im Jahr finden in Straßburg die „Entretiens Territoriaux de Strasbourg", eine nationale Tagung aller großen Gebietskörperschaften in Frankreich mit über 1000 Entscheidungsträgern, statt.
Ziel des Kongresses ist ein Erfahrungsaustausch über Entwicklungen und Probleme im kommunalen Bereich. Die Heidelberger Oberbürgermeisterin Beate Weber erläuterte das Heidelberger Modell der Kommunalen Kriminalprävention, und der Leiter der Polizeidirektion, Bernd Fuchs, stellte den 80 Teilnehmern die sogenannten 15 Heidelberger Thesen vor. Ermöglicht wurde der Erfahrungsaustausch unter der Leitung der französischen Direktorin des Euro-Institutes in Kehl Evelyne Will. Dabei wurden erstmalig europäische Komponenten berücksichtigt und ein Beispiel der Kommunalen Kriminalprävention in der Bundesrepublik Deutschland mit einbezogen.

Es waren vor allem Impulse, die Beate Weber und Bernd Fuchs in ihren Referaten den Kommunalvertretern aus Frankreich geben konnten. Denn eine Übernahme des Heidelberger Modells in französische Kommunen ist aufgrund anderer Zuständigkeiten von Polizei und Gemeinden im Nachbarland nicht vergleichbar.
In Frankreich ergebe sich eine besondere Schwierigkeit daraus, dass die Kommunalverwaltungen lediglich Kompetenzen im Bereich der öffentlichen Ruhe – vergleichbar mit öffentlicher Ordnung – hätten, merkte der Abteilungsleiter für innere Sicherheit der Stadt Straßburg, Christophe Lafoux, nach dem 15-Thesen-Referat von Bernd Fuchs an. Es werde allerdings großen Wert auf eine Koordination zwischen allen Beteiligten gelegt; deshalb gibt es seit einigen Jahren in französischen Großstädten die „contrats locaux de sécurité" (lokale Sicherheitsverträge) zwischen dem Präfekten (als Verantwortlichem der öffentlichen Ordnung), der Staatsanwaltschaft und dem Bürgermeister. Bernd Fuchs hatte herausgestellt, wie wichtig ein aufeinander abgestimmtes Zusammenwirken von Stadtverwaltung, Polizei und anderen Sicherheitspartnern in einem gesamtgesellschaftlichen Präventionskonzept sei. Es kristallisierte sich heraus, dass die von ihm genannten Grundsätze wie „Sicherheit ist ein menschliches Grundbedürfnis und beeinflusst die Lebensqualität nachhaltig" oder „Kriminalprävention muss den Sorgen und Angsten der Menschen gerecht werden" auch internationale Gültigkeit haben.

von links: B. Fuchs, C. Lafoux, E. Will und Dolmetscher

Besonderes Interesse rief im zweistündigen Workshop der Heidelberger Kriminalitätsatlas als konkretes Beispiel hervor, den Oberbürgermeisterin Weber neben dem präventiven Begleitkonzept für Heidelberger Schulen in ihrem Referat hervorgehoben hatte. Heidelberg ist in der Bundesrepublik bislang die einzige Stadt, die einen Kriminalitätsatlas auf Baublockbasis eingeführt und kontinuierlich fortgeschrieben hat. Dabei handelt es sich um eine anschauliche und qualifizierte Aufbereitung statistischen Datenmaterials. Vorteil eines solchen Atlasses ist, dass man auf einen Blick erkennen kann, wo und wann sich welche Straftaten in Heidelberg häufen und ob sich Kriminalitätsbrennpunkte verlagern.
„Bei einem solchen Erfahrungsaustausch geht es weniger darum, ein bestimmtes Modell zu exportieren", schrieb die Moderatorin der Tagung und Direktorin des Euro-Instituts, Evelyne Will, abschließend in der Tagungszusammenfassung. Dieses sei nicht möglich, weil die Geschichte, die Organisation, die Kulturen, die Zuständigkeiten andere seien. „Wichtig ist vielmehr, voneinander zu lernen, um so eine gewisse Distanz zu seiner eigenen Handlungsweise und die notwendige Offenheit zu gewinnen, die es erlaubt, die positiven Erfahrungen im Nachbarland als solche anzunehmen und dadurch die Analyse im eigenen Land zu erweitern, um neue Impulse einzubringen."

Info zum Euro-Institut:
Das Euro-Institut ist eine deutsch-französische Einrichtung für angewandte Fortbildung und Beratung in Kehl, eine Schnittstelle für öffentliche Verwaltungen in Deutschland und Frankreich. Es bietet binationale Fortbildungen zu unterschiedlichen Themen und Fragestellungen wie zum Beispiel Verwaltungsaufbau und Verwaltungsabläufe, innere Sicherheit, Sozialpolitik, Hilfestellung bei grenzüberschreitenden Projekten und Projektmanagement sowie Interkulturelle Beratung an. Der deutsch-französische Fortbildungszyklus für Polizei und Justizbehörden aus Frankreich und Baden-Württemberg sieht in diesem Jahr folgende Themen vor: Organisation und Aufgaben der Polizei, Justiz in Deutschland und Frankreich, Umsetzung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit in die Praxis (zum Beispiel Art. 39, 40, 41 des Schengener Durchführungsübereinkommens und Art. 14 des Abkommens von Mondorf), die grenzüberschreitende organisierte Kriminalität im Bereich des illegalen Handelns mit Betäubungsmitteln, die Bekämpfung grenzüberschreitender Kriminalität überregionaler Tätergruppen.

Weitere Informationen:
Evelyne Will
Französische Direktorin
Euro-Institut
Postfach 1945
77679 Kehl
Tel.: (07851) 7407-0
Fax: (07851) 7407-33
E-Mail: euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de
Internet: www.euro-institut.fh-kehl.de

Informationen zum Heidelberger Modell:
Polizeidirektion Heidelberg
Führungs- und Einsatzstab Kriminalprävention
Tel.: (06221) 99-1241 oder -1242
Fax: (06221) 99-1247
E-Mail: kbst@pdhd.bwl.de
Internet: www.polizei-heidelberg.de

Stadtanzeiger, 04.07.01

Dialog über Grenzen hinweg fördern

Tagung über den grenzüberschreitenden öffentlichen Nahverkehr am Euro-Institut

Kehl (st). Kleine, punktuelle Verbesserungen sind zwar erste Schritte in die richtige Richtung; sie reichen aber nicht aus, die immer noch beklagenswerte Situation des grenzüberschreitenden Öffentlichen Nahverkehrs zu verbessern. Um die Städte und Dörfer diesseits und jenseits der Grenzen am Oberrhein mit Bussen und Bahnen zu verbinden, müssen mittel- und langfristig große Anstrengungen unternommen werden. Dies ist eines der Ergebnisse, zu dem die Teilnehmer an der dieser Tage vom Euro-Institut Kehl veranstaltenden Konferenz „Grenzüberschreitender öffentlicher Personennahverkehr – Erfahrungsaustausch am Oberrhein" gekommen sind. Teilnehmer an der Veranstaltung, die an der Fachhochschule Kehl stattfand, waren Verkehrsexperten und Entscheidungsträger aus Deutschland, Frankreich und der Schweiz.

Die Teilnehmer kamen aus Deutschland, Frankreich und der Schweiz.

In dem Seminar wurden die Organisationsmodelle und die Finanzierung des ÖPNV in Deutschland und Frankreich vorgestellt. Besonderer Raum wurde dem Problem der Vertaktung der Fahrzeiten und den unterschiedlichen Fahrplangestaltungen in den beiden Ländern gewidmet. In der Diskussion der Fachleute und Entscheidungsträger wurde deutlich, dass beiderseits der Grenze ein starkes Interesse besteht, miteinander zu kooperieren. Einig war man sich vor allem darin, dass ein attraktives Angebot geschaffen werden muss. Die Taktfrequenz im grenzüberschreitenden Verkehr muss dafür erhöht und ein transparentes Tarifsystem muss geschaffen werden. Nur so können die Menschen zum Umsteigen vom Auto auf Busse und Bahnen motiviert werden. Für die nähere Zukunft wird eine Ausweitung der Verbindungen zwischen Offenburg und Straßburg auf einen Zug pro Stunde angestrebt, langfristig sollen die Nahverkehrssysteme der verschiedenen Großräume dies- und jenseits des Rheins miteinander verbunden werden. Als Beispiel dafür wurden die Räume Straßburg und Karlsruhe genannt, die jeder für sich ein Potential von mindestens einer halben Million Menschen besitzen. Günstige Voraussetzungen für solche Projekte bietet in dieser Region die dichte Besiedlung und die starke wirtschaftliche Struktur. In dünner besiedelten Gebieten sind die regionalen Gegebenheiten für einen funktionierenden grenzüberschreitenden ÖPNV weit weniger vielversprechend. Eine geringere Bevölkerungsdichte und damit ein schwächeres Potential an Fahrgästen erschweren den Aufbau dichter Taktfrequenzen.

Die Tagung über den grenzüberschreitenden öffentlichen Nahverkehr bildet den Anfang einer Reihe von Treffen zu diesem Thema, bei denen anhand von bestehenden Kooperationsprojekten die günstigsten Bedingungen für die Planung und Durchführung ähnlicher Vorhaben untersucht werden sollen. Dabei soll auch ein Netzwerk von Nahverkehrsexperten in Frankreich, Deutschland und der Schweiz aufgebaut werden, dass den Dialog und die Zusammenarbeit über die Grenzen hinweg erleichtern und verbessern soll.

Kehler Zeitung 07.07.01

Großraum Basel als leuchtendes Vorbild

Kehl: Debatte über grenzüberschreitenden Nahverkehr

Ortenau/Straßburg (red/rr). Punktuelle Verbesserungen sind zwar erste Schritte in die richtige Richtung. Sie reichen aber nicht aus, die immer noch beklagenswerte Situation des grenzüberschreitenden Öffentlichen Personennahverkehrs (ÖPNV) zu verbessern. Um die Städte und Dörfer diesseits und jenseits der Grenzen am Oberrhein mit Bussen und Bahnen zu verbinden, müssen große Anstrengungen unternommen werden.

Zu diesem Ergebns kamen die Teilnehmer an der dieser Tage vom Euro-Institut Kehl veranstalteten Konferenz »Grenzüberschreitender öffentlicher Personennahverkehr – Erfahrungsaustausch am Oberrhein«. 40 Verkehrsexperten aus Deutschland, Frankreich und der Schweiz waren zum Austausch in die Kehler Fachhochschule gekommen.

Kooperation gewünscht

In dem Seminar wurden Organisationsmodelle und Finanzierung des Öffentlichen Personennahverkehrs in Deutschland und Frankreich vorgestellt. Als Beispiel für eine gelungene Kooperation wurden der grenzüberschreitende Zug- und Busverkehr des trinationalen Raums um Basel und die Verbindung zwischen Basel und Mulhouse hervorgehoben.

In der Diskussion wurde deutlich, dass beiderseits der Grenze ein starkes Interesse zur Kooperation besteht. Wichtig seien vor allem die Erhöhung der Taktfrequenz im grenzüberschreitenden und die Schaffung eines transparenten Tarifsystems, um die Attraktivität zu steigern.

Großräume verbinden

Jetzt wird eine Ausweitung der Verbindungen zwischen Offenburg und Straßburg auf einen Zug pro Stunde angestrebt. Langfristig sollen die Nahverkehrssysteme der Großräume dies- und jenseits des Rheins miteinander verbunden werden. Als Beispiel wurden die Gebiete Straßburg und Karlsruhe genannt, die jeder für sich ein Potential von mindestens einer halben Million Menschen besitzen. Günstige Voraussetzungen für solche Projekte biete in dieser Region die dichte Besiedlung und die starke wirtschaftliche Struktur, so die Experten.

In dünner besiedelten Gebieten seien die regionalen Gegebenheiten für einen funktionierenden grenzüberschreitenden ÖPNV weit weniger vielversprechend. Eine geringere Bevölkerungsdichte und damit ein schwächeres Potential an Fahrgästen erschwerten den Aufbau dichter Taktfrequenzen für den ÖPNV.

Kehler Zeitung 18.07.01

Euro-Institut künftig ein Zweckverband

Ortenaukreis erklärte gestern seinen Beitritt

Der Ortenaukreis tritt dem neuen Zweckverband zum weiteren Betrieb des Euro-Instituts in Kehl bei. Der Verwaltungsausschuss des Kreistags hat gestern in einer öffentlichen Sitzung in Offenburg der Kooperationsvereinbarung zwischen deutschen und französischen Partnern und der entsprechenden Satzung zugestimmt.

Offenburg (em). Vor dem Ausschuss wies Landrat Klaus Brodbeck darauf hin, dass das Euro-Institut mit Sitz in Kehl 1993 als deutsch-französische Einrichtung vom Land Baden-Württemberg, dem französischen Staat, der Region Elsass, dem Departement Unter-Elsass, der Stadtgemeinschaft Straßburg , der Stadt Kehl , der Universität Straßburg und der Fachhochschule Kehl gegründet worden sei. Der Ortenaukreis sei 1995 beitragsfreies Mitglied geworden. Seit 2001 beteilige sich der Ortenaukreis mit jährlich 5000 Euro.

Frühe Entscheidung

Der Verwaltungsausschuss hat sich bereits Ende Januar dafür ausgesprochen, dass das Euro-Institut in Zukunft in der Rechtsform eines grenzüberschreitenden Zweckverbandes auf der Grundlage des Karlsruher Übereinkommens von 1996 weitergeführt werden soll. Mittlerweile liegt eine mit allen Partnern abgestimmte Fassung des Kooperationsvertrags und der Satzung vor. Beide sollen Anfang 2002 in Kraft treten. Bisher wurde das Euro-Institut in der Rechtsform einer »Europäischen Wirtschaftlichen Interessenvereinigung« geführt, die 1985 für grenzüberschreitende wirtschaftliche Unternehmen entwickelt wurde. Der Verwaltungsausschuss pflichtete der Auffassung bei, dass die Rechtsform des Zweckverbandes nach dem Karlsruher Übereinkommen dem gemeinnützigen Charakter des Euro-Instituts eher Rechnung trägt.

Ohne Straßburg

Aus dem bisherigen Mitgliederkreis scheiden der französische Staat, die Straßburger Universität und die Kehler Verwaltungsfachhochschule aus. Sie sollen aber über Kooperationen weiter mitwirken. Nach Meinung der Verwaltung kann das Euro-Institut ein Beispiel für die vereinfachte Form der grenzüberschreitenden kommunalen Zusammenarbeit geben. Auf den Ortenaukreis entfällt ein Jahresbeitrag von 5000 Euro. In der Verbandsversammlung hat der Ortenaukreis zehn von hundert Stimmen.

Kehler Zeitung 01.10.01

»Wir wollen nur ein Gleichgewicht«

Konferenz über Berufschancen von Frauen

Wer glaubt, mit der 68er Revolution und der darauf folgenden Emanzipierungswelle sei das Thema Gleichberechtigung der Frau in Europa erledigt, der irrt. Auch im neuen Jahrtausend wird der »Kampf der Geschlechter« weitergehen.

VON FREDERIC HAUPERT

Kehl. Das Thema Gleichberechtigung und Emanzipation bleibt wichtig. Davon sind zahlreiche Direktoren und Frauenbeauftragte aus öffentlichen Verwaltungsstellen in Frankreich und Deutschland überzeugt. Sie hatten sich in Kehl unter dem Motto »Gleichberechtigung auf dem Vormarsch« im Euro-Institut zusammengesetzt, um über Hindernisse für Frauen im Beruf und Wege, sie zu beseitigen, zu beraten.

Karriere oder Kinder?

Christiane Hug-van Lieven, die Leiterin des Referats Grundsatzfragen der Frauenpolitik, berichtete, dass immer noch weniger als zehn Prozent der Führungspositionen in der öffentlichen Verwaltung bisher mit Frauen besetzt seien. Das ist in ihren Augen ein deutlicher Indikator dafür, dass es für Frauen immer noch deutlich schwieriger sei, in die Führungseliten vorzustoßen. Auch die Gründe dafür haben sich in den letzten Jahren kaum geändert.

Noch immer stellt sich, selbst für gut ausgebildete Frauen im Schnitt mit 33 Jahren die Frage: Karriere oder Kinder. Wenn also bei Männern der berufliche Aufstieg oftmals gerade so richtig in Schwung kommt, wird der der Frauen biologisch ausgebremst.

Ein Mittel, dieses Handikap der Frauen einzuschränken, wären neue Gleichstellungsgesetze. Laut Hug-van Lieven sind »solche Maßnahmen notwendig, um die gegenwärtigen Strukturen aufzubrechen.«

Neue Gesetze nötig

Die Frauendelegierte der Regon Elsass, Marcelle Tréguer, bestätigt, dass diese Problematik keinesfalls auf Deutschland reduziert ist, sondern vielmehr auch in vielen anderen europäischen Ländern anzutreffen ist.

»Frankreich war, was die besetzung von Führungspositionen mit Frauen betrifft, bis vor kurzem noch fast an letzter Stelle in Europa.« Erst ein umfassendes Gleichberechtigungsgesetz brachte die Franzosen auf den richtigen Weg, so dass es heute schon viel besser aussehe. Von Maßnahmen, wie einer Quotenregelung zeigten sich unsere Nachbarn zwar wenig begeistert, sie könnten jedoch verhindern, dass »die Gleichberechtigung noch mal 200 Jahre dauert.«

Sie hofft auf eine »natürliche« Entwicklung durch die heranwachsenden Generationen, da die Qualifikation der Frauen ständig zunehme.

Die Konferenz in Kehl war eine Einstiegsveranstaltung für die deutsch-französische Zusammenarbeit auf diesem Gebiet, bei der dem Euro-Institut als Schnittstelle eine wichtige Rolle zukommt. Notwendig geworden war ein solches Zusammentreffen, da, wie Tréguer bemerkte, auch deutliche Rückschritte auf diesem Bereich zu befürchten seien, wenn die öffentliche Diskussion zum Erliegen komme.

All jene Männer, die sich nun, aufgrund der Offensive, sorgen um ihre Zukunft machen, versucht die französische Frauenrechtlerin zu beruhigen: »Wir wollen kein Frauenübermaß, sondern nur ein Gleichgewicht.«

Kehler Zeitung 28.11.01

Arbeitsschutz über die Grenzen hinweg

Deutsch-französisches Seminar an der Kehler FH setzt sich mit krebserzeugenden Stoffen am Arbeitsplatz auseinander

Was ist beim Umgang mit krebserzeugenden Stoffen am Arbeitsplatz zu beachten? Darüber wird morgen an der Kehler FH diskutiert.

Kehl (red/gal). Ein brisantes Thema im Bereich Arbeitsschutz wird morgen, Donnerstag, bei einem deutsch-französischen Seminar an der Fachhochschule Kehl behandelt. »Umgang mit krebserzeugenden Stoffen am Arbeitsplatz«, so der Titel.

Veranstaltet wird das Seminar in Zusammenarbeit mit dem Sozialministerium Baden-Württemberg, der Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Alsace, dem Ministerium für Umwelt und Verkehr Baden-Württemberg und dem Landesverband Südwestdeutschland der gewerblichen Berufsgenossenschaften. Gerichtet ist es an deutsche und französische Verwaltungsmitarbeiter, Arbeitsmediziner, Betriebsvertreter sowie Sozialpartner.

Richtlinien der EU

Eröffnet wird das Seminar um 9.15 Uhr. Im Anschluss finden Referate statt. So werden unter anderem die EU-Richtlinien für krebserregende Stoffe erläutert sowie die Umsetzung dieser Richtlinien in Deutschland und Frankreich. Auch ist die Gefährdungsanalyse einer Altlast aus Sicht der Betriebe Thema, wird die Compagnie Rhénane de Raffinage et Bayer Elastomères in punkto Gefährdungsanaylse und Arbeitsschutz vorgestellt.

Um 15.30 Uhr findet abschließend eine Podiumsdiskussion statt, bei der sich acht Experten den fragen stellen. Weitere Informationen zum deutsch-französischen Seminar gibt es unter ☎ 07851/74070.

Klartext, Zeitschrift der Fachhochschule Kehl, 01/2001

EURO-INSTITUT
Klartext - das Magazin der Fachhochschule Kehl

Fortbildungsangebot 2001 des Euro-Instituts

Prof. Dr. Ewald Eisenberg

Aufgabe des Euro-Instituts ist es, in Seminaren, Arbeitsgruppen und anderen Workshops in Zusammenarbeit mit verschiedenen Partnern, den Austausch über Fragen und Arbeitsweisen der grenzüberschreitenden und transnationalen Zusammenarbeit in Europa zu pflegen. Es werden aktuelle Fragen und Themen, die für alle Formen der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit von Bedeutung sind, aufgegriffen. Das zeigt sich in der stets aktualisierten Themenauswahl der Fortbildungsveranstaltungen des Euro-Instituts.

Arbeitsmethode des Euro-Instituts ist es, grenzüberschreitend die Zielgruppen und Behörden an den Seminaren von der Idee bis zu Realisierung zu beteiligen. Es wird meist ein Lenkungsausschuss aus Vertretern der einzelnen Behörden aus Deutschland und Frankreich sowie gegebenenfalls aus anderen europäischen Ländern gegründet. Die Mitglieder der Lenkungsgruppe nehmen aktiv an der Konzeption der Seminare teil, sie legen gemeinsam mit dem Euro-Institut die Themen, den Inhalt, die Lehrmethode und die Auswahl der Referenten fest.

Die Fortbildungen verstehen sich in ihrer Zielsetzung als zusätzliches Angebot zu den bereits von den deutschen und französischen Behörden veranstalteten Schulungs- und Austauschprogrammen. Hierbei geht es vor allem darum, den Mitarbeitern thematische und praktische Kenntnisse der deutschen und französischen Verfahrensweisen zu vermitteln und somit das bilaterale und zwischenbehördliche Zusammenwirken in beiden Ländern zu fördern. Alle Seminare werden für deutsche und französische Teilnehmer veranstaltet. Es wirken hoch qualifizierte Referenten aus Praxis und Wissenschaft aus beiden Ländern mit. Die Vorträge und Diskussionen werden simultan gedolmetscht. Hier ein Auszug aus dem Fortbildungsprogramm des Euro-Instituts für 2001. Einschreibungen nimmt das Euro-Institut bis jeweils 3 Wochen vor Seminarbeginn entgegen. Dort erfahren Sie auch die Teilnahmegebühren und erhalten ein genaues Programm. Darüber hinaus führt das Euro-Institut auch Seminare auf Anfrage einzelner Verwaltungen durch. Einzelheiten hierzu teilt Ihnen ebenfalls das Instituts-Sekretariat mit.

• *Grenzüberschreitender öffentlicher Personennahverkehr* *Erfahrungsaustausch am Oberrhein*	*18.06.2001*
• *Das Interreg-Programm* *Fortbildungszyklus: Management von grenzüberschreitenden Projekten – Modul I*	*20.03.2001*
• *Besonderheiten des Projektmanagements bei grenzüberschreitenden Vorhaben* *Fortbildungszyklus: Management von grenzüberschreitenden Projekten – Modul II*	*25. / 26.06.2001*
• *Finanzielle und buchhalterische Verwaltung von grenzüberschreitenden Projekten* *Fortbildungszyklus: Management von grenzüberschreitenden Projekten – Modul III*	*17. / 18.09.2001*
• *Interkulturelle Dimension der Durchführung von grenzüberschreitenden Vorhaben* *Fortbildungszyklus: Management von grenzüberschreitenden Projekten – Modul IV*	*01. / 02.10.2001*
• *Rechtsinstrumente in der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit* *Fortbildungszyklus: Management von grenzüberschreitenden Projekten – Modul V*	*15. / 16.10.2001*
• *Evaluation von grenzüberschreitenden Vorhaben, insbesondere Interreg* *Fortbildungszyklus: Management von grenzüberschreitenden Projekten – Modul VI*	*03. / 04.12.2001*
• *Neuere Entwicklung der Abfallwirtschaft in der Oberrhein-Region*	*07.11.2001*
• *Verantwortlichkeit und Haftung in der öffentlichen Verwaltung in Deutschland und Frankreich*	*17.10.2001*
• *Die Europäische Union im neuen Jahrtausend – Agenda 2000 und Erweiterung*	*15.05.2001*
• *Vergleich der unterschiedlichen Konzeption der Raumordnung/Raumplanung in Deutschland und Frankreich*	*noch zu bestimmender Termin*

Information und Einschreibungen: *im 2. Semester 2001*

Euro-Institut · Institut für regionale Zusammenarbeit und europäische Verwaltung
Rehfusplatz 11 · 77694 Kehl · Telefon: 0 78 51 / 74 07 - 0 · Telefax: 0 78 51 / 74 07 - 33
e-mail: euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de · Internet: www.euro-institut.fh-kehl.de

Klartext, Zeitschrift der Fachhochschule Kehl, 02/2001

EURO-INSTITUT
Klartext - das Magazin der Fachhochschule Kehl

Euro-Institut bietet maßgeschneiderte Fortbildung an

Evelyne Will · Prof. Dr. Ewald Eisenberg

Fortbildung „maßgeschneidert" – ein erweitertes Angebot des Euro-Instituts

Das EURO-INSTITUT fördert durch die Veranstaltung von Seminaren, Workshops und Arbeitsgruppen den Austausch über Fragen und Arbeitsweisen der grenzüberschreitenden und transnationalen Zusammenarbeit in Europa. Es spielt auf diese Weise die Rolle eines grenzüberschreitenden Vermittlers und Koordinators, der versucht, die aktuellen Problemstellungen in den Verwaltungen aufzugreifen.

Um noch besser und gezielter auf die Bedürfnisse seiner Ansprechpartner beiderseits der Grenze eingehen zu können, hat das EURO-INSTITUT in letzter Zeit verstärkt die Aufgabe übernommen, auf Anfrage von Verwaltungen bi- oder mehrnationale Fortbildungen zu Themen des öffentlichen Sektors durchzuführen.

Das Service-Angebot reicht hierbei von der Unterstützung bei der Definition des Bedarfs bis zur Konzeption und Organisation von Konferenzen, Seminaren, Austauschveranstaltungen oder Arbeitsgruppen.

Themengebiete solcher „maßgeschneiderten" Fortbildungen sind z.B. die „innere Sicherheit", Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin, Gesundheit, Verkehr, Stadtplanung, Umwelt, Ver- und Entsorgung, Kultur, Sozialwesen u.a. Bereiche.

Im Folgenden stellen wir Ihnen zwei Beispiele für solche grenzüberschreitenden Fachtagungen und Veranstaltungen aus der jüngsten Zeit vor.

▲ *„Der kleine TGV" – schon bald soll er zwischen Offenburg und Straßburg grenzüberschreitend verkehren.*

Öffentlicher Nahverkehr in Deutschland, Frankreich und der Schweiz

Im Juni 2001 veranstaltete das EURO-INSTITUT in den Räumlichkeiten der Fachhochschule Kehl eine Tagung über den grenzüberschreitenden ÖPNV in Deutschland, Frankreich und der Schweiz im grenzüberschreitenden Kontext, an der ca. 40 Verkehrsexperten und Entscheidungsträger aus diesen drei Ländern teilnahmen.

In dem Seminar wurden die Organisationsmodelle und die Finanzierung des ÖPNV in Deutschland und Frankreich vorgestellt. Besonderer Raum wurde dem Problem der Vertaktung der Fahrzeiten und den unterschiedlichen Fahrplangestaltungen in den beiden Ländern gewidmet. Bereits begonnene und funktionierende Nahverkehrsprojekte in der Oberrheinregion wurden vorgestellt. Als Beispiel für eine gelungene Kooperation wurden besonders der grenzüberschreitende Zug- und Busverkehr des trinationalen Raums um Basel und die Verbindung von Basel nach Mulhouse hervorgehoben. Voraussetzung dafür war der auf beiden Seiten vorhandene politische Wille zur Schaffung eines leistungsfähigen Verkehrsdienstes.

Die Teilnehmer waren sich darin einig, dass kleine, punktuelle Verbesserungen zwar erste Schritte in die richtige Richtung seien, aber nicht ausreichten, die leider nach wie vor beklagenswerte Situation des grenzüberschreitenden Öffentlichen Nahverkehrs zu verbessern. Um die Städte und Dörfer diesseits und jenseits der Grenzen am Oberrhein mit Bussen und Bahnen zu verbinden, müssten mittel- und lang-

Klartext, 01/2001 / Fortsetzung

fristig große Anstrengungen unternommen werden.

In der Diskussion der Fachleute und Entscheidungsträger wurde aber vor allem deutlich, dass beiderseits der Grenze ein starkes Interesse besteht, miteinander zu kooperieren. Übereinstimmung herrschte vor allem darin, dass ein attraktives Angebot geschaffen werden müsse. Die Taktfrequenz im grenzüberschreitenden Verkehr müsse dafür erhöht und ein transparentes Tarifsystem geschaffen werden. Nur so könnten die Menschen zum Umsteigen vom Auto auf Busse und Bahnen motiviert werden.

Für die nähere Zukunft wird eine Ausweitung der Verbindungen zwischen Offenburg und Straßburg auf einen Zug pro Stunde angestrebt, langfristig sollen die Nahverkehrssysteme der verschiedenen Großräume dies- und jenseits des Rheins miteinander verbunden werden. Als Beispiel dafür wurden die Räume Straßburg und Karlsruhe genannt, die jeder für sich ein Potential von mindestens einer halben Million Menschen besitzen. Günstige Voraussetzungen für solche Projekte bietet in dieser Region die dichte Besiedlung und die starke wirtschaftliche Struktur. In dünner besiedelten Gebieten sind die regionalen Gegebenheiten für einen funktionierenden grenzüberschreitenden ÖPNV weit weniger vielversprechend. Eine geringere Bevölkerungsdichte und damit ein schwächeres Potential an Fahrgästen erschweren den Aufbau dichter Taktfrequenzen des ÖPNV.

Die Tagung über den grenzüberschreitenden öffentlichen Nahverkehr bildet den Anfang einer Reihe von Treffen zu diesem Thema, bei denen anhand von bestehenden Kooperationsprojekten die günstigsten Bedingungen für die Planung und Durchführung ähnlicher Vorhaben untersucht werden sollen. Dabei soll auch ein Netzwerk von Nahverkehrsexperten in Frankreich, Deutschland und der Schweiz aufgebaut werden, das den Dialog und die Zusammenarbeit über die Grenzen hinweg erleichtern und verbessern soll.

Vorstellung des Heidelberger Modells der Kommunalen Krimininalprävention auf den „Entretiens Territoriaux de Strasbourg"

Einmal im Jahr finden in Straßburg die „Entretiens Territoriaux de Strasbourg", eine nationale Tagung aller großen Gebietskörperschaften in Frankreich statt, an der über tausend Entscheidungsträger teilnehmen. Ziel des Kongresses ist ein Erfahrungsaustausch über Entwicklungen und Probleme im kommunalen Bereich.

Im letzten Jahr wurden dabei erstmalig europäische Komponenten berücksichtigt und ein Beispiel der kommunalen Kriminalprävention in der Bundesrepublik Deutschland mit einbezogen. Die Heidelberger Oberbürgermeisterin Beate Weber erläuterte das Heidelberger Modell der Kommunalen Kriminalprävention und der Leiter der dortigen Polizeidirektion, Bernd Fuchs, stellte den 80 Teilnehmern die sogenannten 15 Heidelberger Thesen vor.

Die Initiative für diesen Erfahrungsaustausch ging vom EURO-INSTITUT aus, das über gute Kontakte und Kenntnisse der Gegebenheiten beiderseits der Grenze verfügt, und somit in der Lage ist, Probleme einerseits der Grenze mit Lösungsansätzen andererseits der Grenze in Verbindung zu bringen.

Da eine Übernahme des Heidelberger Modells in französische Kommunen aufgrund anderer Zuständigkeiten von Polizei und Gemeinden im Nachbarland nicht möglich ist, waren es vor allem Impulse, die Beate Weber und Bernd Fuchs in ihren Referaten den Kommunalvertretern aus Frankreich geben konnten.

„Bei einem solchen Erfahrungsaustausch geht es weniger darum, ein bestimmtes Modell zu exportieren", schrieb die Moderatorin der Tagung und Direktorin des EURO-INSTITUT, Evelyne Will, abschließend in der Tagungszusammenfassung. Dieses sei nicht möglich, weil die Geschichte, die Organisation, die Kulturen, die Zuständigkeiten andere seien. „Wichtig ist vielmehr, voneinander zu lernen, um so eine gewisse Distanz zu seiner eigenen Handlungsweise und die notwendige Offenheit zu gewinnen, die es erlaubt, die positiven Erfahrungen im Nachbarland als solche anzunehmen und dadurch die Analyse im eigenen Land zu erweitern, um neue Impulse einzubringen."

Bei den diesjährigen „Entretiens Territoriaux de Strasbourg" soll ein Workshop über die Jugendarbeit in den Städten Karlsruhe und Nancy, Stuttgart und Straßburg, die jeweils eine langjährige Städtepartnerschaft miteinander unterhalten, durchgeführt werden. So betätigt sich das EURO-INSTITUT als kompetenter Vermittler zwischen Institutionen aus verschiedenen Tätigkeitsbereichen in verschiedenen Ländern und hofft so zu einem besseren Miteinander nicht nur auf institutioneller Ebene in Europa beizutragen.

Für Fortbildungswünsche und maßgeschneiderte Veranstaltungen aller Art steht das EURO-INSTITUT Ihnen gerne mit Rat und Tat zur Verfügung.

Unsere Adresse:
EURO-INSTITUT
Villa Rehfus, Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl
Telefon: 00 49 (0) 78 51 / 74 07 - 0
Telefax: 00 49 (0) 78 51 / 74 07 - 33
e-mail:
euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de
Internet:
http://www.euro-institut.fh-kehl.de

Frau Evelyne Will und Prof. Dr. Eisenberg sind Direktoren des EURO-INSTITUTs Kehl.

Delphi, 1, 2001

The intercultural aspect of cross-border cooperation

Cross-border cooperation is a more complex process than might appear at first glance. A common thought is, that once the legal and administrative barriers are solved, the cooperation will follow naturally. Differences in culture however can also cause barriers in cross-border cooperation and have even led to failure of certain INTERREG projects in the past.
Mrs. Will, one of the directors of the EURO-INSTITUT in Kehl, has been interested in the intercultural issue for more than 20 years. "The intercultural aspect is very, very important in cross-border cooperation, but often overlooked", she begins.

Graduated in the German language, Mrs. Will has been active in adult formation for many years. In 1996 she became one of the two directors of the EURO-INSTITUT. This institute, which interestingly was itself set up with INTERREG funds, facilitates the cooperation between public agents.

The institute offers formation courses around different (cultural) aspects of cross-border cooperation. Language courses, thematic sessions and, recently, intercultural management courses are only some of the different formation activities carried out by the institute.

La dimension interculturelle dans la coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière s'avère un processus plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. On a souvent pensé qu'il suffisait de lever les obstacles juridico-administratifs pour ouvrir la voie à la coopération transfrontalière. Les différences culturelles toutefois peuvent aussi constituer des obstacles et, dans le passé, ont même fait péricliter un certain nombre de projets INTERREG. Mme Will, un des directeurs de l'EURO-INSTITUT basé à Kehl, se consacre à l'interculturalité depuis une vingtaine d'années. "Il s'agit d'un aspect d'une très grande importance dans la coopération transfrontalière, mais qui a été souvent oublié", rappelle-t-elle.

Diplômée en langue allemande, Mme Will s'occupe de la formation d'adultes depuis de nombreuses années. En 1996, elle fut nommée un des directeurs de l'EURO-INSTITUT. Cet institut, qui a été créé en partie grâce aux fonds INTERREG, a pour vocation de faciliter la coopération entre organismes publics. L'institut offre des actions de formation sur divers aspects (culturels) de la coopération transfrontalière. Les cours de langue, les formations thématiques binationals et, depuis peu, les cours de management interculturel constituent quelques-unes de ses activités.
Mais qu'entend-on exactement par l'interculturel ? L'interculturel va plus loin que les différences dans les traditions et les langues. La culture a en fait influencé la façon dont les sociétés nationales sont organisées. Les différences dans la délégation des pouvoirs, dans la législation, dans les institutions et les méthodes de travail des différents pays ont des racines culturelles lointaines.
La dimension interculturelle dans la coopération transfrontalière est donc très importante, mais cette importance n'est pas toujours perçue dans

Delphi, 1, 2001, Seite 2

But what is exactly meant by the 'intercultural'? The intercultural goes further than differences in tradition and language. Culture has actually influenced the way national societies are organised. Differences in the distribution of power, legislation, institutions and working methods between countries can all be traced back to their cultural basis.
The intercultural element in cross-border cooperation is thus a fundamental one. Its importance is however not yet entirely perceived. Nevertheless people are becoming more aware of the importance of intercultural differences for cross-border cooperation.

The next question that comes to mind is how one needs to deal with the intercultural.
"The answer in dealing with cultural differences lies in understanding the logic of the frame of reference of the other", Mrs. Will points out. One of the main difficulties in cross-border cooperation is that people all tend to search for their own 'homologue'. People are inclined to look at the world through their own frame of reference, which is shaped historically. The cause of many misunderstandings is that the partners in cross-border cooperations are expected to have that same frame of reference, which is not the case.
In order to understand the logic of the other, it is necessary to take one step back and look at one's own culture and analyse one's own (unconscious) frame of reference and its logic. By realising that our behaviour is shaped by presumptions that are culturally shaped and by realising the effect of our culture on our way of thinking, understanding is created for the cultural identity of the person with which we co-operate.

National history can give an important clue why we think and act the way we do and create understanding for the differences between partners in cross-border cooperation. For example, France is characterised by a strong sense uniformity, resulting from the fact that the country has always been reigned by one centralised body of power. The distribution

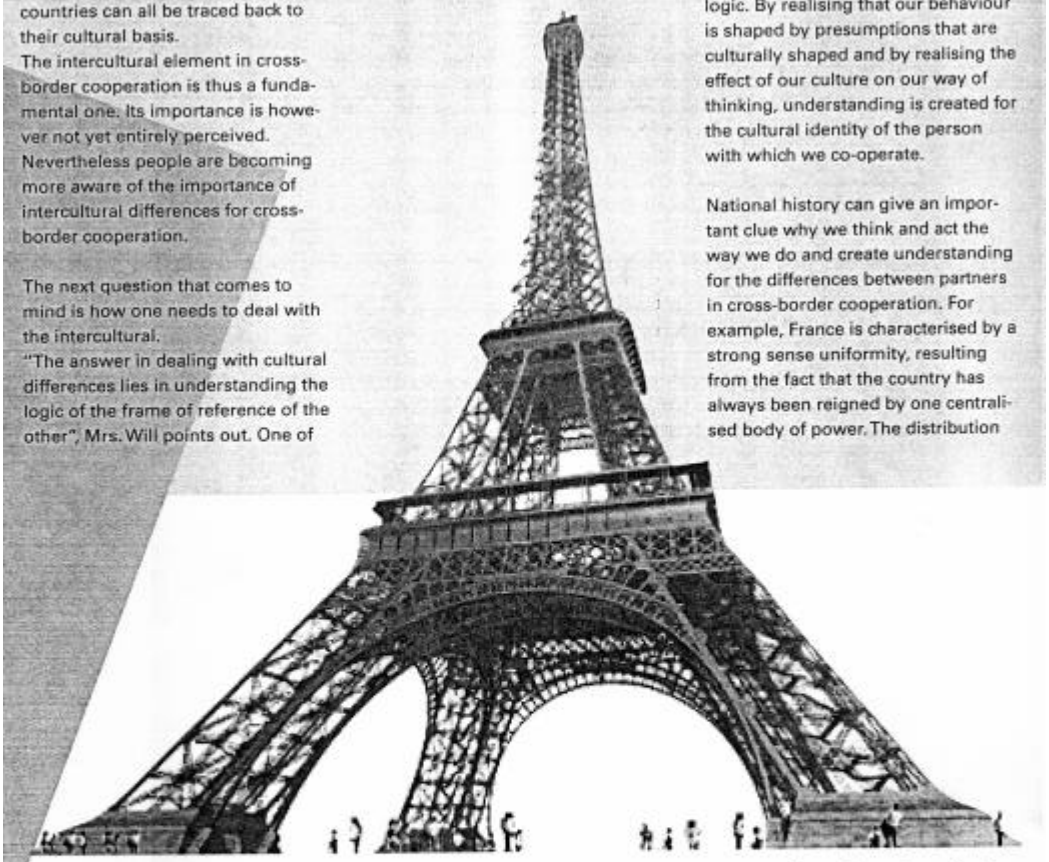

toute son ampleur. Néanmoins un nombre croissant de personnes commencent à la prendre en considération pour la coopération transfrontalière.

La question qui vient immédiatement à l'esprit est celle de savoir comment faire face à ces disparités culturelles. "La réponse réside dans la compréhension de la logique du cadre de référence de l'autre", explique Mme Will. Une des difficultés majeures dans la coopération transfrontalière est que les gens cherchent toujours leur homologue. Ils tentent d'appréhender le monde à travers leur propre cadre de référence, qui a été historiquement configuré. La cause de nombreux malentendus est qu'on suppose chez les partenaires de coopérations transfrontalières le même cadre de référence, ce qui n'est pas le cas.
Pour saisir la logique de l'autre, il est nécessaire de prendre du recul par rapport à sa propre culture et d'analyser son propre cadre de référence (inconscient) et sa logique. En se rendant compte que notre comportement est façonné par des préjugés configurés historiquement et en comprenant les effets de notre culture sur notre mode de pensée, on crée alors une empathie pour l'identité culturelle de celui avec qui on coopère.

L'histoire nationale peut dans une large mesure nous éclairer sur nos modes de pensée et nos actes. Elle peut susciter une compréhension à l'égard des différences entre partenaires d'une coopération transfrontalière. Par exemple, la France se car-

Delphi, 1, 2001, Seite 3

of power in Germany on the other hand has always been much more fragmented. For instance, at the time the Bourbon family had absolute supremacy in France, Germany was characterised by many different dioceses. The more direct way of speech of the Germans and the more indirect French way of approaching subjects may be traced back to these national differences. In Germany, it was important to be clear about what one meant, as misunderstandings could lead to conflicts and even wars. In France, the acceptance of the presence of one authority enhanced a more indirect form of speech, of which the often used expression "you see what I mean". Thus national history needs to be analysed when grasping the logic behind the cultural differences, which has shaped the way people interpret their environment and have organised their society.

"People are becoming more and more aware of the importance of the cultural differences in cross-border cooperation"

In cross-border cooperation, it is now important that people surpass their national frame of reference and become aware of where the differences in their approaches come from. According to Mrs. Will, it is not sensible to try to adapt to one another's culture, as this only leads to more confusion. The key lies in being open, flexible and tolerant towards one another.

"Was the intercultural aspect no issue in INTERREG I and II, in INTERREG III a true evolution has taken place", Mrs. Will finishes. "People are becoming more and more aware of the importance of the cultural diffe-

"Les gens prennent de manière accrue conscience des différences culturelles dans la coopération transfrontalière"

actérise par un grand sentiment d'uniformité, qui procède du fait que le pays a toujours été gouverné par un pouvoir central fort. L'Allemagne connaît en revanche une plus grande délégation de pouvoirs. Prenons un exemple concret : à l'époque du pouvoir absolu des Bourbons en France, l'Allemagne comptait de nombreux diocèses. La façon plus directe des Allemands de dire les choses et l'approche plus indirecte adoptée par les Français peut s'expliquer par leurs différences nationales respectives. En Allemagne, il était important de dire les choses de la manière la plus claire possible, tout malentendu pouvant déboucher sur des conflits, voire des guerres. En France, au contraire, l'acceptation de la présence d'une autorité unique a favorisé un langage plus indirect, où s'emploie beaucoup l'expression "vous voyez ce que je veux dire". Il faut analyser l'histoire nationale pour pouvoir identifier la logique qui se cache derrière les différences culturelles et qui est à l'origine de la façon dont les gens interprètent leur environnement et ont organisé leur société.

Dans la coopération transfrontalière, il est à présent grand temps que les gens dépassent leur cadre national de référence et prennent conscience de l'origine de la différence dans leurs approches. D'après Mme Will, il ne serait pas bon d'essayer de s'adapter à la culture de l'autre. Cela ne peut qu'amplifier la confusion. La clé réside dans l'ouverture, dans la flexibilité et la tolérance envers l'autre.

"La dimension interculturelle, oubliée dans INTERREG I et II, est prise en compte dans INTERREG III. Une juste évolution des choses", renchérit Mme Will. "Les gens prennent de manière accrue conscience des différences culturelles dans la coopération transfrontalière. C'est la preuve que nous tirons des enseigne-

Delphi, 1, 2001, Seite 4

rences in cross-border cooperation, a sign that we learn from our past experiences in cross-border cooperation. It also shows that our ability to work and knowledge about working with one another evolves". The EURO-INSTITUT recently set up an intercultural formation course that focuses on dealing with intercultural differences in cross-border cooperation. The goal is to train people that can mediate in situations where intercultural problems may arise.

Whether a project will be successful or not remains difficult to judge in advance. However, one lesson learnt is that it is important to cross the different approaches in cross-border cooperation. Mrs. Will is convinced: "One needs to realise that there are not only legislative elements to deal with, but also intercultural ones. The awareness of the existence of different aspects to cross-border cooperation definitely increases the chance of success and good results of INTERREG projects". ■
MF

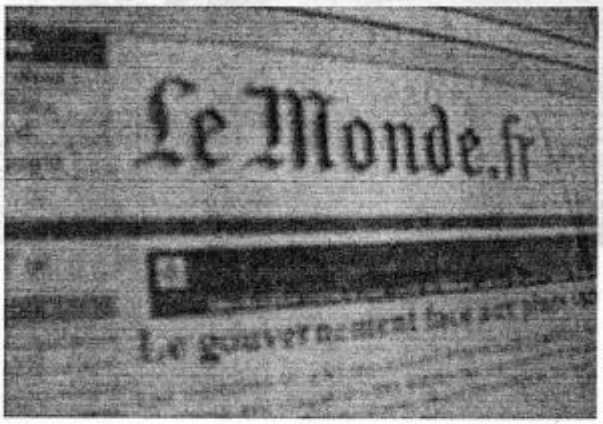

ments de nos expériences passées. C'est aussi la démonstration que notre capacité à travailler et à apprendre à travailler avec l'autre évolue". L'EURO-INSTITUT a récemment mis en place des cours de formation interculturelle axés sur les différences interculturelles dans les pratiques de coopération transfrontalière. Ils sont destinés à former des gens qui pourront servir d'intermédiaire dans des situations où des problèmes à dimension interculturelle peuvent se poser.

Il est difficile de prédire la réussite ou non d'un projet. Mais s'il est un enseignement que l'on peut tirer de cette expérience, c'est qu'il est important de combiner les approches dans la coopération transfrontalière.

Mme Will s'en montre d'ailleurs convaincue : "On doit se rendre compte qu'il n'y a pas que les facteurs juridiques dont il faut s'occuper, mais aussi les facteurs à dimension interculturelle. Plus l'on perçoit l'existence d'une pluralité d'aspects dans la coopération transfrontalière, plus les chances de succès et de bons résultats des projets INTERREG s'accroîtront." ■
MF

Pont de l'Europe : Brücke Europas, 2001

Gaz de Strasbourg : partenariats outre-Rhin

Entretien avec Françoise CAMET, Directrice Générale de Gaz de Strasbourg

Une histoire presque centenaire, un chiffre d'affaires de près de 600 MF et un effectif de quelque 400 personnes. Gaz de Strasbourg est un élément incontournable de l'économie de la métropole alsacienne. Mais qui n'échappe pas au vent de modernisation, de restructuration et de nouveaux défis qui souffle sur l'Europe.

"Gaz de Strasbourg a déjà passé plusieurs étapes délicates, dans sa vie de société, constituée sur le droit allemand en 1914. Il y a eu la difficile période après la Seconde Guerre mondiale, il y a eu ce qu'on appelle le changement de gaz, avec l'abandon du gaz de cokerie et l'arrivée du gaz naturel de Hollande". Françoise Camet, depuis un an aux commandes de la société, est consciente des nouveaux défis et des difficultés qui l'attendent avec le grand chamboulement de l'ouverture des marchés européens à la concurrence. Elle est prête à relever le gant, avec détermination, lucidité et... une bonne dose de charme.

Doubler le chiffre d'affaires

Il fallait donc préparer Gaz de Strasbourg au futur paysage concurrentiel, défini par une directive européenne qui sera complétée, ce printemps, par un texte de loi discuté par l'Assemblée nationale et le Sénat. Dans cette perspective, Françoise Camet a fixé un certan nombre d'objectifs. *"Il fallait d'abord réorganiser la société pour la rendre plus réactive et plus efficace"*.

Le second objectif concerne le développement et vise un doublement du chiffre d'affaires en cinq ans. *"Nous voulons donner une taille régionale suffisante à notre société et dépasser le cadre strictement départemental pour nous rapprocher de structures voisines qui partagent des valeurs identiques"*, enchaîne le nouveau patron de GdS.

Dans cette optique, Gaz de Strasbourg s'est rapproché des régies du Haut-Rhin, Vialis à Colmar et du

SGE, le Service du gaz et des eaux de Guebwiller. Un partenariat logique qui englobe trois entreprises qui, *"au-delà de leur métier de distributeur de gaz ont une responsabilité particulière quant à l'aménagement du territoire et du soutien à l'économie régionale"*, explique Mme Camet.

Les exemples qui illustrent l'activité de GdS à cet égard ne manquent pas. Dans les années 70, la vallée de la Bruche avait de nombreux problèmes sur le plan économique, l'arrivée du gaz au cours des années 80 a permis de développer un nouveau tissu industriel dans un secteur qui, aujourd'hui, est en plein boom. Sans avoir la certitude de ce décollage, GdS s'est engagé avec un investissement lourd et a anticipé les possibilités de redémarrage. Avec la zone d'activité de Molsheim, par exemple, les choses tournent aujourd'hui au mieux.

C'est avec cet esprit et cette dynamique que Françoise Camet souhaite poursuivre son action dans le cadre du futur marché ouvert à la concurrence. Certes, la petite taille de GdS exclut des ambitions au niveau national où 97% des activités relèvent de Gaz de France ; les 3% restants se répartissent sur 22 entreprises dont 1% pour GdS et 1% pour Gaz de Bordeaux.

"En revanche, nous envisageons de conduire, après les alliances avec les deux régies du Haut-Rhin, une politique de rapprochement avec nos partenaires du Bade-Wurtemberg", poursuit Mme Camet. C'est ainsi qu'à Fribourg s'est constitué le consortium Lohengrin qui a fédéré six Stadtwerke depuis le 1er janvier 2000 qui a débouché sur une fusion complète, effective depuis deux mois. Lohengrin, bientôt appelé Badenova, n'est d'ailleurs pas limité aux activités gazières, il fournit aussi l'électricité et gère les transports publics. D'autres discussions sont en cours avec des partenaires à Stuttgart et à Karlsruhe.

Rencontres à l'Euro-Institut de Kehl

Compte tenu des structures régionales comparables et des valeurs identiques, il était naturel de mener une réflexion commune sur un partenariat de part et d'autre du Rhin. C'est ainsi que deux rencontres ont été organisées sous l'égide de l'Euro-Institut à Kehl. *"Au cours de ces échanges"*, explique Françoise Camet, *"nous avions fait l'analyse conjointe que, sur le nouvel échiquier de la concurrence et dans le cadre de phénomènes de concentrations très marquées, nous avions la chance dans la zone économique où nous étions implantés, de chaque côté du Rhin, d'avoir un bassin d'emploi riche avec des personnels compétents dans chacune de nos sociétés et qu'il nous était possible d'envisager un partenariat dont nous essayons de dessiner les contours"*.

Ces regroupements devront permettre demain d'acquérir du gaz dans des conditions moins coûteuses qu'aujourdhui et de *"valoriser la connaissance déjà approfondie de nos réseaux"*. Cette connaissance du secteur, liée à une réactivité plus grande et au souci d'aménagement du territoire, justifie l'existence des petites sociétés dans le nouvel environnement concurrentiel qui se pro-

Pont de l'Europe : Brücke Europas, 2001, Seite 2

file à l'horizon. Aux yeux de Mme Camet, *"on peut être petit à l'ombre des grands à partir du moment où on a une santé économique suffisante qui permette de rivaliser en termes de coûts avec la stratégie des groupes qui est expansionniste"*.

Trouver ensemble des solutions adaptées

Les Allemands qui ont été quelque peu malmenés par la restructuration du secteur de l'élecriticité veulent éviter une réédition de cette expérience douloureuse dans l'industrie gazière. Ils sont donc intéressés par l'analyse des Strasbourgeois et essaient d'anticiper sur les conséquences. Il s'agit de trouver des solutions adaptées qui permettent à des entreprises locales historiques de continuer à vivre dans un paysage profondément modifié.

La prochaine grande étape, décisive pour la mise en oeuvre du partenariat avec les Allemands, sera la discussion, à l'Assemblée nationale, du projet de loi qui prolongera la directive européenne, applicable depuis le 10 août 2000 partout en Europe. Ce texte prévoit l'éligibilité pour les grands clients de Gaz de France, pour des entreprises et sociétés dont le volume dépasse 25 millions de m³. L'éligibilité signifie, dans ce contexte précis, que le client a le droit de choisir son fournisseur. Dans la directive, l'éligibilité n'est pas prévue pour des entreprises locales de distribution spécialisées comme Gaz de Strasbourg.

En revanche, cette éligibilité de GdS est inscrite dans le projet de loi français qui prévoit en outre des seuils dégressifs de 15, 10 voire 5 millions de m³.

Les Allemands de Fribourg qui, eux, n'ont pas ce souci d'éligibilité, espèrent donc qu'après les discussions de ce printemps nous disposerons de cette éligibilité, capitale pour la poursuite de nos discussions. *"Si celle-ci nous est accordée, cela ne veut pas dire que nous tournons automatiquement le dos à GdF, notre fournisseur historique"*, conclut Mme Camet. Mais le jeu du marché sera plus équilibré avec les mêmes règles pour tous. D'autres fournisseurs potentiels apparaissent alors sur le plan comme Ruhrgas en Allemagne, Eni en Italie, Ensa en Espagne ou surtout les grands traders mondiaux. A Gaz de France, on ne partage pas nécessairement cette opinion. Débats difficiles en perspective où s'opposeront l'efficacité régionale des petits et la puissance des grands.

Pour Mme Camet, l'alliance avec les Allemands permettra à GdS d'augmenter la compétitivité en travaillant sur les prix et en développant la qualité des services par la mise en commun de certaines structures, comme les services juridiques ou de gestion, permettant un gain de productivité. Les enjeux de cette évolution sont considérables. *"Aux entreprises régionales comme Gaz de Strasbourg d'utiliser ce virage de manière intelligente et de joindre les forces avec d'autres partenaires qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes précoccupations"*.■

Willy Bodenmuller

Organigrammes

Collège des Membres de l'Euro-Institut / Mitgliederversammlung

Liste des représentants et de leurs suppléants
Liste der Mitglieder und ihrer Vertreter

Président / Präsident	Vice-Président / Stellvertretender
Dr. Conrad Schroeder Regierungspräsident a.D.	Gilbert Scholly Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace, Maire de Barr

Représentants des Membres Vertreter der Mitglieder	Suppléants / Stellvertreter
Land Baden-Württemberg Hans-Dieter Schmidt, Ministerialrat, Internationale Angelegenheiten /Affaires Internationales, Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg/Ministère des sciences, de la recherche et de la culture du Bade-Wurtemberg Wilderich von Droste, Regierungsdirektor, Regierungspräsidium Freiburg, Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit / Coopération transfrontalière	**Land Baden-Württemberg** Gunter Kalmbach, Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg/ Ministère des sciences, de la recherche et de la culture du Bade-Wurtemberg
Etat français André Horel Sous-Préfet, Secrétaire Général aux affaires régionales et européennes, Préfecture de la Région Alsace	**Etat français** Odile Gatty, chargée de mission S. G. A. R. E Préfecture de la Région Alsace
Région Alsace Gilbert Scholly Vice-Président du Conseil Régional	**Région Alsace** Anne Rouessard Chargée de mission
Landratsamt des Ortenaukreises Dr. Dieter Karlin Erster Landesbeamter	**Landratsamt des Ortenaukreises** Rafael Bakaus Oberregierungsrat

Communauté Urbaine de Strasbourg Prof. Robert Hertzog Maire Adjoint de Hoenheim Conseiller communautaire	**Communauté Urbaine de Strasbourg** Pascal Mangin Adjoint au Maire de Strasbourg Chargé des affaires européennes et internationales
Stadt Kehl Dr. Günther Petry Oberbürgermeister	**Stadt Kehl** Jörg Armbruster Bürgermeister
Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl / Vorsitzender der Kehler Akademie	**Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie** Prof. Paul Witt Prorektor der Fachhochschule
Université Robert Schuman Strasbourg Prof. Jacques Grosclaude Professeur	**Université Robert Schuman Strasbourg**

Kuratorium / Conseil Consultatif et Pédagogique

Liste der Mitglieder und ihrer Vertreter / Liste des représentants et de leurs suppléants

Président / Vorsitzender	Vice-Président /Stellv. Vorsitzender
Prof. Christian Mestre, Président de l'Université Robert Schuman, Strasbourg	Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung

Frankreich/France	Deutschland/Allemagne
Université Robert Schuman Strasbourg Prof. Vlad Constantinesco Pierre Eckly, maître de conférences	**Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung** Prof. Dr. Annette Bernards
Préfecture de la Région Alsace/SGARE Gilbert Lang Fortbildungsabteilung/Service formation	**Innenministerium Baden-Württemberg /Ministère de l'Intérieur du Bade-Wurtemberg** Dr. Siegfried Mauch
Région Alsace Guy Chevanne Personalabteilung/ Direction des Ressources Humaines	**Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg/Ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg** Hans-Dieter Schmidt
Conseil Général du Bas-Rhin Philippe Cornec Aus- und Fortbildungsabteilung/ Directeur des Ressources Humaines	**Regierungspräsidien Freiburg / Karlsruhe** J. Hirnschal / J. Gratz Personal- und Ausbildungsreferat / Service du Personnel et de la Formation

Communauté Urbaine de Strasbourg Christine Gutbier Aus- und Fortbildungsabteilung/ Service de la formation du personnel	**Landratsamt Ortenaukreis** Josef Merz Personalamt/Service du Personnel
Centre National de la Fonction Publique **Territoriale Délégation Régionale** Mireille Schweitzer	**Städtetag BW/Fédération des villes du BW** Oberbürgermeister Dr. Günther Petry
CFDT Alsace Gérard Wurtz	**Gemeindetag BW/ Fédération des moyennes et petites communes du BW** Harald Burkhart
	DGB Baden-Württemberg Dr. Katrin Distler

Frankreich/France **Beobachter/Auditeur**	**Deutschland/Allemagne** **Beobachter/Auditeur**
	Universität Würzburg/Université de Würzburg Prof. Dr. Paul-Ludwig Weinacht

Projektgruppe
Groupe de Projet

Liste der Mitglieder
Liste des membres

Frankreich/France	Deutschland/Allemagne
Etat français Odile Gatty, chargée de mission S.G.A.R.E. Préfecture de la Région Alsace	**Land Baden-Württemberg** **Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg** **Internationale Angelegenheiten** MR Hans-Dieter Schmidt **Regierungspräsidium Freiburg** **Stabsstelle für Grenzüberschreitende Zusammenarbeit** RD Wilderich von Droste / Andreas Hall
Région Alsace Anne Rouessard Chargée de mission Direction de la coopération transfrontalière	
Département du Bas-Rhin Patrice Harster Chargé de mission Service de la coopération transfrontalière	**Landratsamt des Ortenaukreises** Dr. Dieter Karlin Erster Landesbeamter

Communauté Urbaine de Strasbourg Andreas Uebler Directeur des Relations Internationales - coopération transfrontalière Isabelle Ullmann-Libman Chargée de mission coopération transfrontalière	**Stadt Kehl** Jörg Armbruster Bürgermeister
Université Robert Schuman Strasbourg Prof. Jacques Grosclaude Professeur	**Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie** Prof. Hans-Jürgen Sperling Professor Rektor der Fachhochschule Kehl / Vorsitzender der Kehler Akademie